

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



2021 - 2022





# SOMMAIRE

Le mot du Président	05
Le message du Directeur	07
Situation économique	08
Situation du marché et prix	09 - 13
CCT du second œuvre romand	14 - 15
RESOR	16 - 18
Caution	20
FREPP Info	21
Formation de base	22 - 25
Championnats romands des métiers	26 - 27
Formation supérieure	28 - 29
Collecte des déchets spéciaux	30
FP <sup>3</sup> - Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture	31
Les Vrais Pros!	32 - 33
Sécurité au travail	34
SUVA	35
Associations économiques (Constructionromande, USAM, UPS)	36 - 37
Fournisseurs partenaires	38 - 39
Remerciements	40
Merci Président	41
Commissions	42 - 43
En vente, team et comité FREPP	45 - 47

*Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*



# LE MOT DU PRÉSIDENT



**2001 - 2022**

**21 ANNÉES À DISPOSITION D'UNE  
ASSOCIATION FAÏTIÈRE HAUTE EN COULEUR!**

Quel parcours rempli de richesses et fort en émotions dans le domaine de la plâtrerie-peinture. Des années de travaux intenses au développement de notre belle association et surtout soulignons les efforts sans précédent de nos membres qui ont œuvré dans les nombreuses commissions. Ils ont contribué à la belle image dont jouit la FREPP au niveau de la formation professionnelle supérieure des peintres et plâtriers; sans compter toutes les prestations que notre association a mises en place tout au long de ces années.

Vous avez devant vous, aujourd'hui, un président comblé et fier de son association, soutenue par son comité et ses membres. Durant toutes ces années, j'ai côtoyé des centaines de patrons plâtriers-peintres qui m'ont accompagné. J'ai été à l'écoute de leurs soucis et préoccupations et j'ai défendu leurs intérêts tout au long de mes mandats.

J'ai rejoint le comité de la FREPP en 2001, qui, sous la dénomination FRMPP de l'époque, était une association faïtière peu active et dont la visibilité n'était de loin pas celle d'aujourd'hui. Il faut aussi relever que les moyens à disposition étaient moindres, mais au fil des années, et grâce aux travaux d'un comité romand très engagé avec des idées de développement constructives pour notre association, ceux-ci ont prospéré et gravi les échelons pour lui donner les couleurs et récolter les fruits de notre FREPP actuelle!

De 2005 à 2010, j'ai repris la vice-présidence en remplacement de Gérald Renevey et depuis 2010 à ce jour, la présidence en succédant à Jacques-Roland Coudray. Durant cette période,

les chantiers et activités n'ont pas manqué. Nous avons pris notre totale indépendance et acquis nos propres bureaux en ville de Sion, réorganisés et pérennisés la formation professionnelle supérieure, relancé les championnats romands de la plâtrerie-peinture et modernisé avec professionnalisme notre journal, le FREPP info. Tout ceci fait partie des objectifs atteints durant mes 12 années de présidence et j'en profite pour transmettre ma reconnaissance pour leur excellent travail et la confiance mutuelle à l'entier de notre staff soit : notre honorable directeur Marcel Delasoie et ses collaboratrices et collaborateur, Romy Hintz, Francine Clavier, Adrienne Mauris et Xavier Saillen.

Je tiens à souligner ce message en rendant un hommage particulier à mes chers(ères) collègues et amis du comité romand pour leur soutien et leur engagement à mes côtés tout au long de ces belles années à la tête de la FREPP.

Merci et bon vent à tous les membres des associations cantonales, présidents, secrétaires patronaux, délégués et entreprises qui ont collaboré et soutenu notre association faïtière lors de nos rencontres, manifestations et autres assemblées générales.

Je clos ce message par ces quelques mots : un navire tel que celui de la FREPP ne peut naviguer et atteindre sa prochaine destination ou prochaines étapes sans gouvernail et capitaine, donc continuez à tenir la barre sans chavirer et prenez soin de notre magnifique association qu'est la FREPP.

André Buache  
Président FREPP



# LE MESSAGE DU DIRECTEUR



Solide et déterminée, votre fédération, contre vents et marées, a gardé le cap malgré les cyclones Covid, Poutine et le déferlement de problèmes qu'ils ont engendrés et engendrent encore.

Le sort de la FREPP est étroitement lié à celui de ses entreprises membres. Si le Covid a pris l'économie suisse et mondiale à froid, avec menace de lock-out et d'effondrement, les problèmes liés à la guerre en Ukraine sont venus progressivement et en prenant chaque jour un peu d'ampleur. Délais de livraison et prix sont évidemment les principales conséquences directes de ces fléaux qui se sont succédé.

Mais aujourd'hui, corollaire de ces problèmes en cascades, c'est l'inflation qui prend l'ascenseur, les marchés qui toussent et tous les secteurs économiques qui sont impactés. S'ajoute à cela la hantise du black-out en ce qui concerne le gaz, l'électricité et le tableau est complet.

Que peut-on faire pour prévenir les problèmes? Faire du stock et remplir sa citerne semble des mesures raisonnables, mais au-delà? Car qui peut à plus ou moins long terme prédire ce qui se passera?

Du côté de la FREPP, on a pris le parti de réaliser chaque jour ce que l'on estime le plus judicieux de faire pour servir les entrepreneurs romands de la plâtrerie-peinture en fonction des circonstances et des augures les plus probables.

Vous verrez en parcourant ce rapport qu'en 2021/2022 la FREPP poursuit ses objectifs et s'engage sans états d'âme pour l'avenir en étant persuadée que les efforts continus finiront toujours par payer. Ses prestations sont toujours très appréciées des membres; ses offres de cours rencontrent un réel succès; lors des rencontres entre partenaires sociaux, les préoccupations des entrepreneurs plâtriers-peintres sont toujours prises en considération; dans le concert des acteurs romands de la construction, la FREPP est une interlocutrice écoutée; les rencontres avec nos collègues alémaniques sont cordiales et constructives.

La poursuite de la lecture de ce rapport vous permettra de découvrir en détail ces activités.

Marcel Delasoie  
Directeur FREPP

# SITUATION ÉCONOMIQUE

La situation économique romande est depuis plusieurs années dans un bon trend. Le PIB romand est souvent supérieur au PIB suisse et le dynamisme de la place économique romande est réjouissant. Les prévisions économiques sont, aujourd'hui, encore plus qu'hier, très aléatoires. Nous vivons une situation inédite et cette pandémie a influencé le fonctionnement de tous les secteurs économiques de tous les pays du monde; s'ajoute à cela, les interrogations sur le déroulement de la guerre en Ukraine. C'est donc une gageure que de vouloir tirer des plans sur la comète.

Ce que l'on peut constater, c'est que le secteur de la construction, s'il a été perturbé en début de pandémie à la suite des mesures imposées par la Confédération, s'est rapidement repris pour atteindre aujourd'hui un rythme soutenu, malgré les problèmes liés aux augmentations de prix et les délais de livraison fluctuants.

Quant à l'avenir, il ne reste qu'à espérer que cette pandémie soit derrière nous et que le vaccin empêche toute nouvelle propagation dans

les proportions que nous avons connue lors de ces vagues successives, et que la belligérante Russie s'essouffle dans ses moyens et sa volonté destructrice.

## TAUX DE LOGEMENTS VACANTS

### AU 1<sup>er</sup> JUIN 2021

Les taux de logements vacants des différents cantons demeurent toujours au-delà de ce qui est considéré comme un taux de rotation normal des logements. Une remontée perceptible des taux hypothécaires et une évolution qui tendrait à se poursuivre influenceront certainement le volume des constructions à l'avenir. Mais d'ici que le marché ait absorbé la pléthore de logements disponibles sur le marché, la situation peut encore évoluer. Dans ce tableau il faut considérer que les taux de logements vacants dans les deux grandes villes romandes demeurent toujours nettement en dessous d'une situation équilibrée et les logements disponibles sont difficiles à trouver, même si en raison du changement de paradigme en ce qui concerne le télétravail offrira certaines perspectives de réaffectation de surface de bureau.

## TAUX DE LOGEMENTS VACANTS AU 1<sup>er</sup> JUIN

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
FR	0.78%	0.96%	1.24%	1.34%	1.51%	1.83%	1.89%	1.80%
GE	0.39%	0.41%	0.45%	0.51%	0.53%	0.54%	0.49%	0.51%
NE	1.04%	1.28%	1.15%	1.53%	2.04%	2.39%	2.35%	2.36%
VS	1.58%	1.76%	1.81%	2.25%	2.37%	2.09%	2.40%	2.29%
VD	0.68%	0.68%	0.81%	0.91%	1.08%	1.10%	1.37%	1.35%
Suisse	1.08%	1.19%	1.30%	1.45%	1.62%	1.66%	1.72%	1.54%

# SITUATION DU MARCHÉ ET PRIX

## APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES

### PREMIÈRES ET PRIX

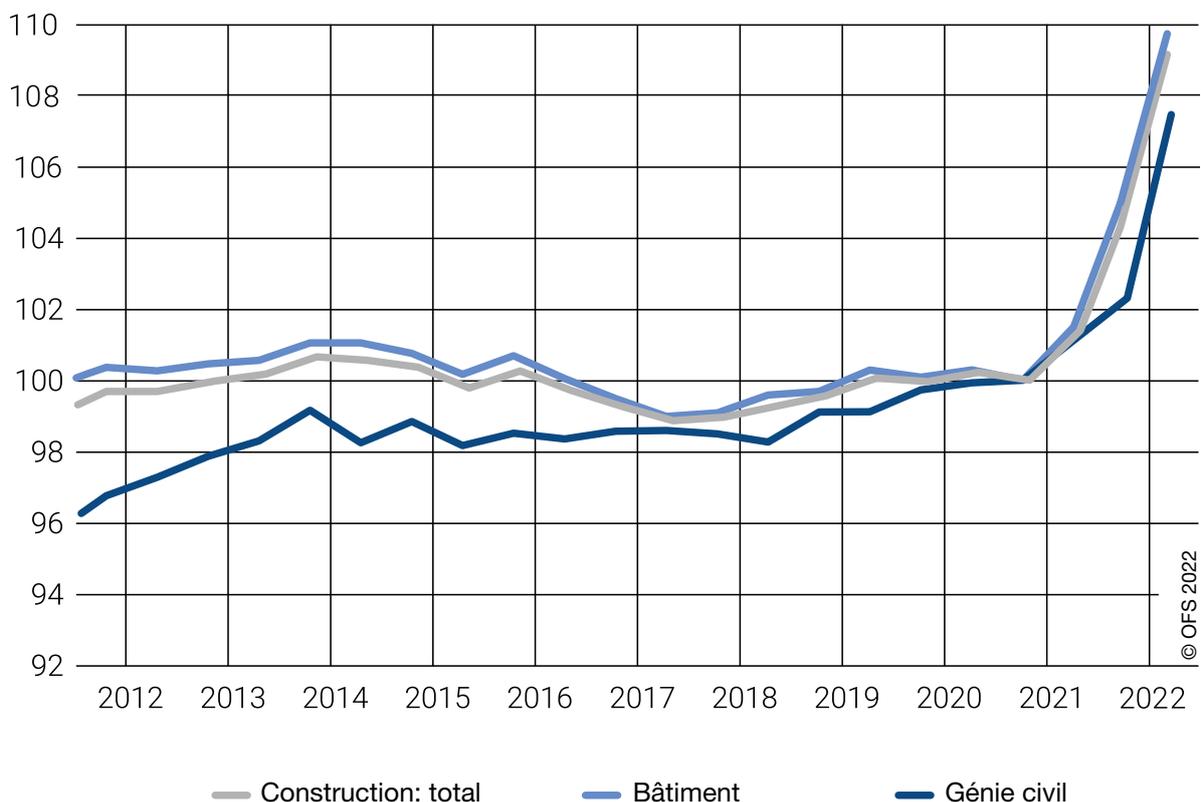
8, 20, 30, 50 %, les annonces de hausses des prix des matières premières se sont succédé à un rythme et une ampleur jamais vécue. Si l'on pouvait s'y attendre lorsque la pandémie s'affaiblissait et l'économie redémarrait, aucun spécialiste du marché n'avait prédit de hausse de prix dans de telles proportions. Mais le pire est que le prix devient un problème secondaire lorsque l'approvisionnement n'est plus assuré. Sans fournitures, c'est toute l'entreprise qui est

dans l'impossibilité de travailler. Les délais qui se comptaient en semaines se comptent désormais en mois. L'unité de négociations avec nos fournisseurs n'est plus des %, mais des semaines. La FREPP est en contact régulier avec les fournisseurs pour avoir des infos de premier ordre concernant cette situation. Au niveau suisse, ces derniers sont cependant au même niveau que nos entreprises : ils subissent les décisions prises au niveau international et doivent composer avec au mieux.

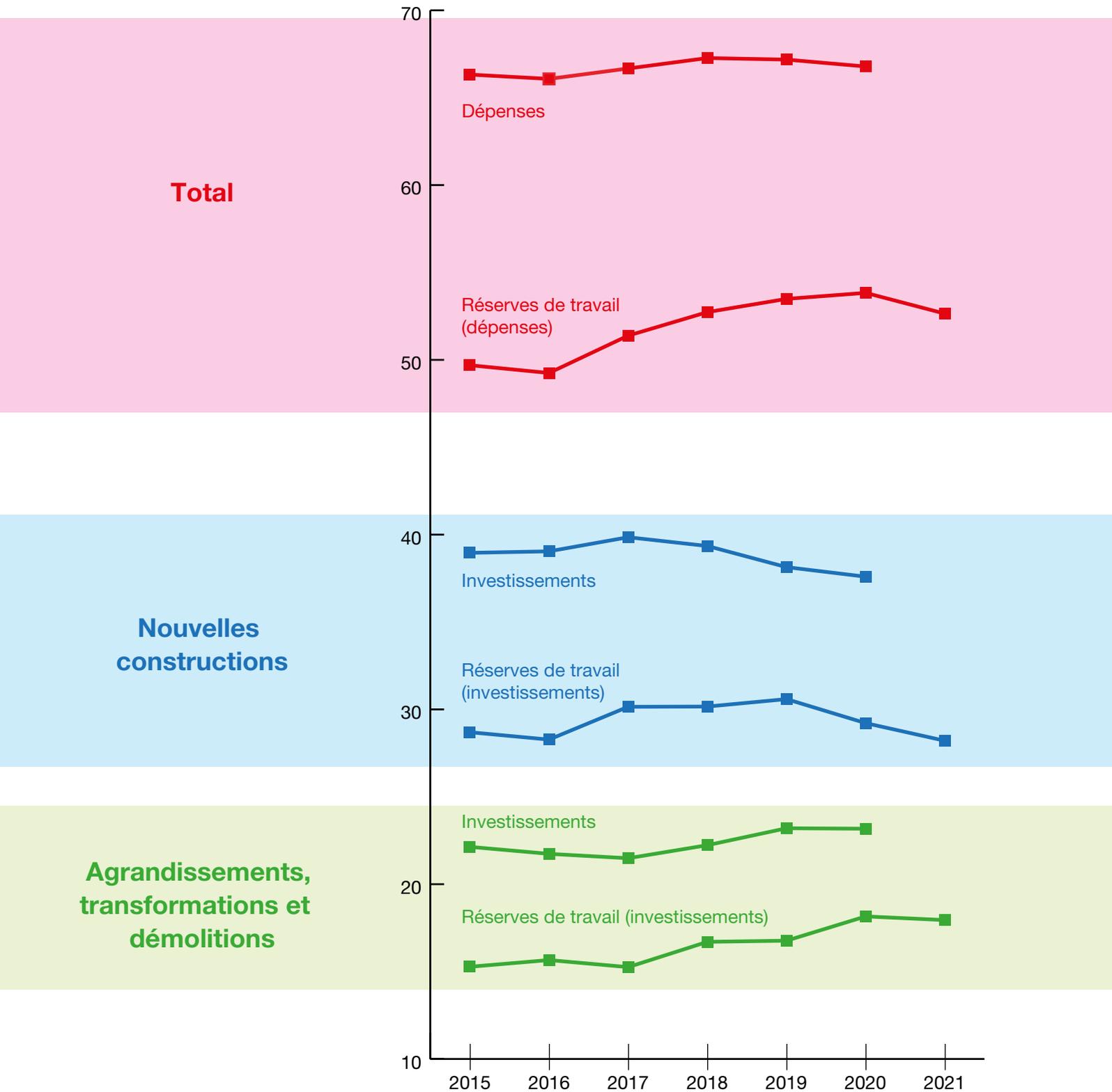
>>>

## Evolution de l'indice des prix de la construction pour la Suisse

Base octobre 2020 = 100



## Dépenses et réserves de travail dans la construction en Suisse (en milliards de francs)



L'entrepreneur plâtrier-peintre, qui doit exécuter des travaux pour un prix convenu depuis souvent plusieurs mois, est cependant beaucoup plus impacté dans ses marges sans pouvoir automatiquement adapter ses prix. Heureusement, il reste des clients compréhensifs et désireux de trouver une solution praticable avec les entreprises.

Nous vivons donc une période extrêmement difficile à gérer. Il est important de rendre vos clients attentifs au fait que les délais de livraisons des produits ne sont pas garantis et que vous ne pouvez pas accepter de pénalités de retard liées à ce phénomène.

Pour la suite, nous ne pouvons qu'inviter les chefs d'entreprise à être attentifs à l'évolution de l'économie mondiale et des marchés internationaux, et en particulier l'évolution du prix du pétrole. Une baisse significative va immédiatement contribuer à une détente du marché et vraisemblablement des prix. Wait and see...

## ÉVOLUTION DES ENTREPRISES ET DES EMPLOIS

Le nombre d'entreprises actives dans le domaine de la plâtrerie-peinture en Suisse est en progression contrairement au nombre d'emplois qui est stable. Le constat que l'on peut faire est que la proportion d'entreprises mixtes (plâtrerie-peinture) a tendance à croître, et ce spécialement en Suisse alémanique. La Suisse romande compte évidemment une proportion beaucoup plus importante d'entreprises mixtes puisque plus du 60 % d'entre elles pratiquent la plâtrerie et la peinture alors qu'en Suisse alémanique on en est à ¼.

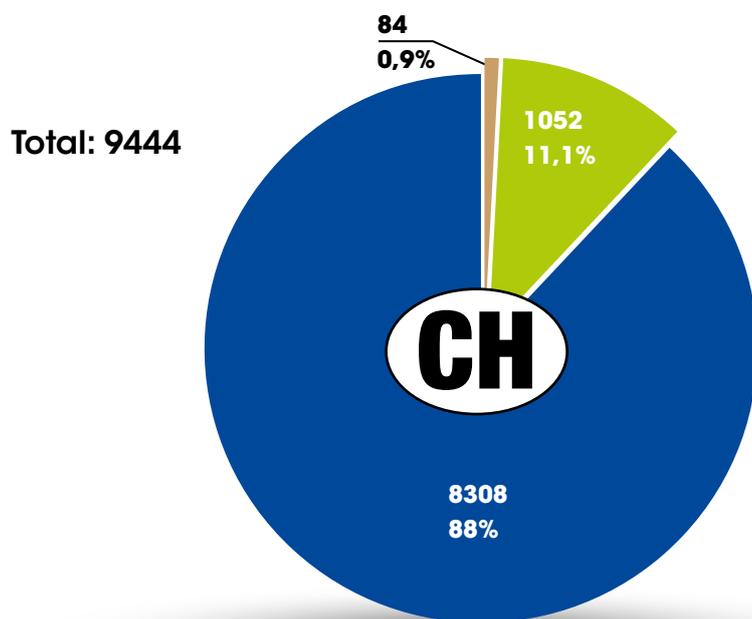
Ce qu'il ressort également des graphiques ci-après, c'est que durant cette période Covid on a connu une baisse du nombre d'entreprises de moins de 10 collaborateurs au profit d'entreprises plus importantes jusqu'à 50 collaborateurs. Le nombre d'entreprises de plus de 50 collaborateurs, bien qu'en nette croissance, reste inférieur à 1 %.

>>>

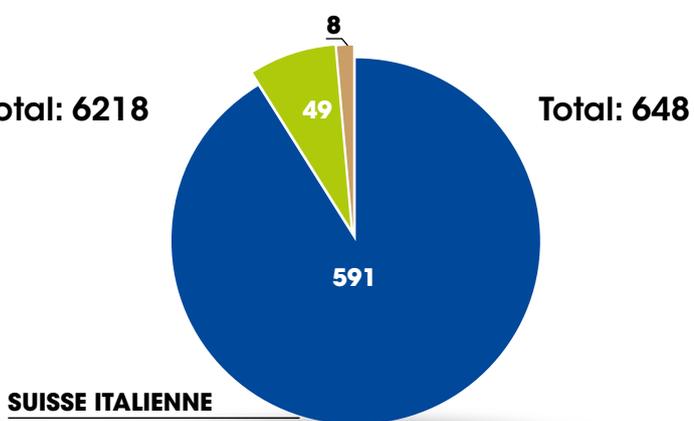
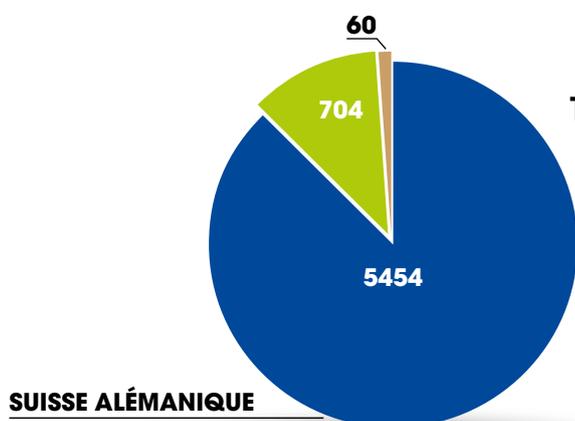
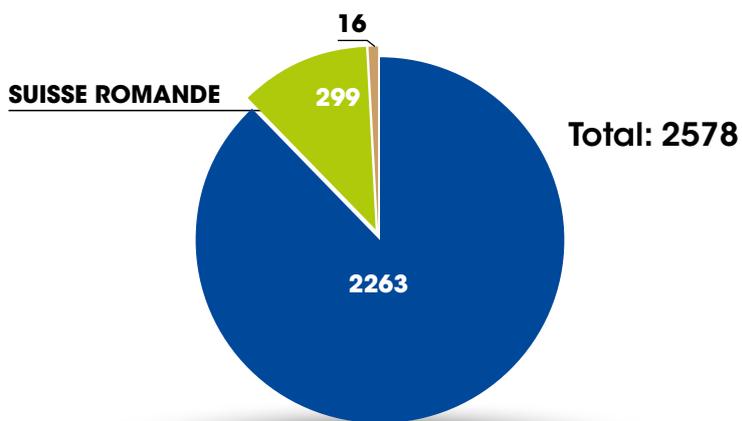
## CONSTRUCTION ET LOGEMENT LES PRINCIPAUX CHIFFRES

Bâtiments à usage d'habitation	1 765 551
Nouveaux bâtiments avec logements	11 126
Nombre total de logements	4 637 174
Logements nouvellement construits	48 040
Surface moyenne par logement	102,3 m <sup>2</sup>
Surface par habitant	46,3 m <sup>2</sup>
Loyer moyen	Fr. 1 373.-
Habitants par logement	2,2
Habitant par pièce	0,59
Taux de logements en propriété	36,2%

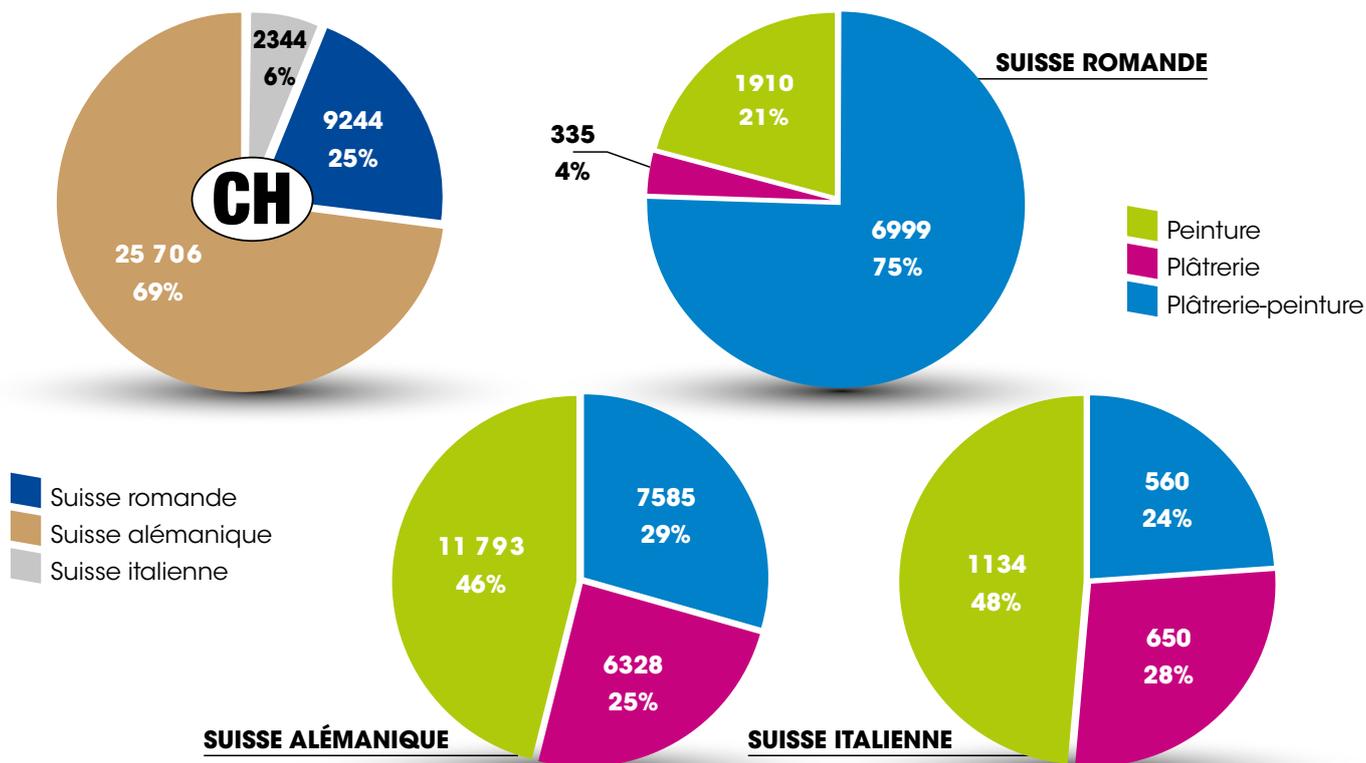
# NOMBRE D'ENTREPRISES PAR TAILLE DANS LA PLÂTRERIE-PEINTURE



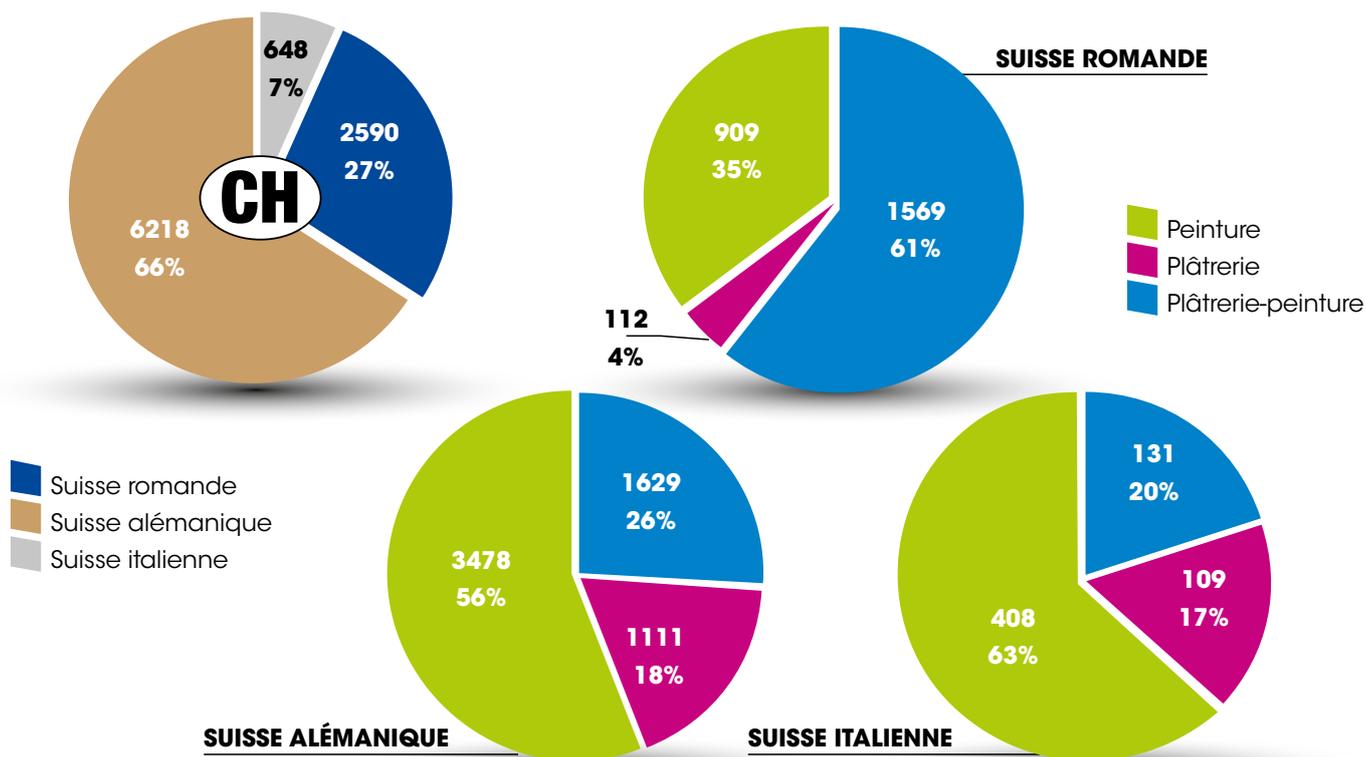
- de 1 à 9 employés
- de 10 à 49 employés
- dès 50 employés



## NOMBRE D'EMPLOIS DANS LA PLÂTRERIE-PEINTURE



## NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LA PLÂTRERIE-PEINTURE



# SECOND ŒUVRE CCT ROMANDE

La Convention collective de travail du second œuvre romand 2019-2022, signée fin 2018, demeure donc en vigueur au moins jusqu'au 31 décembre 2022.

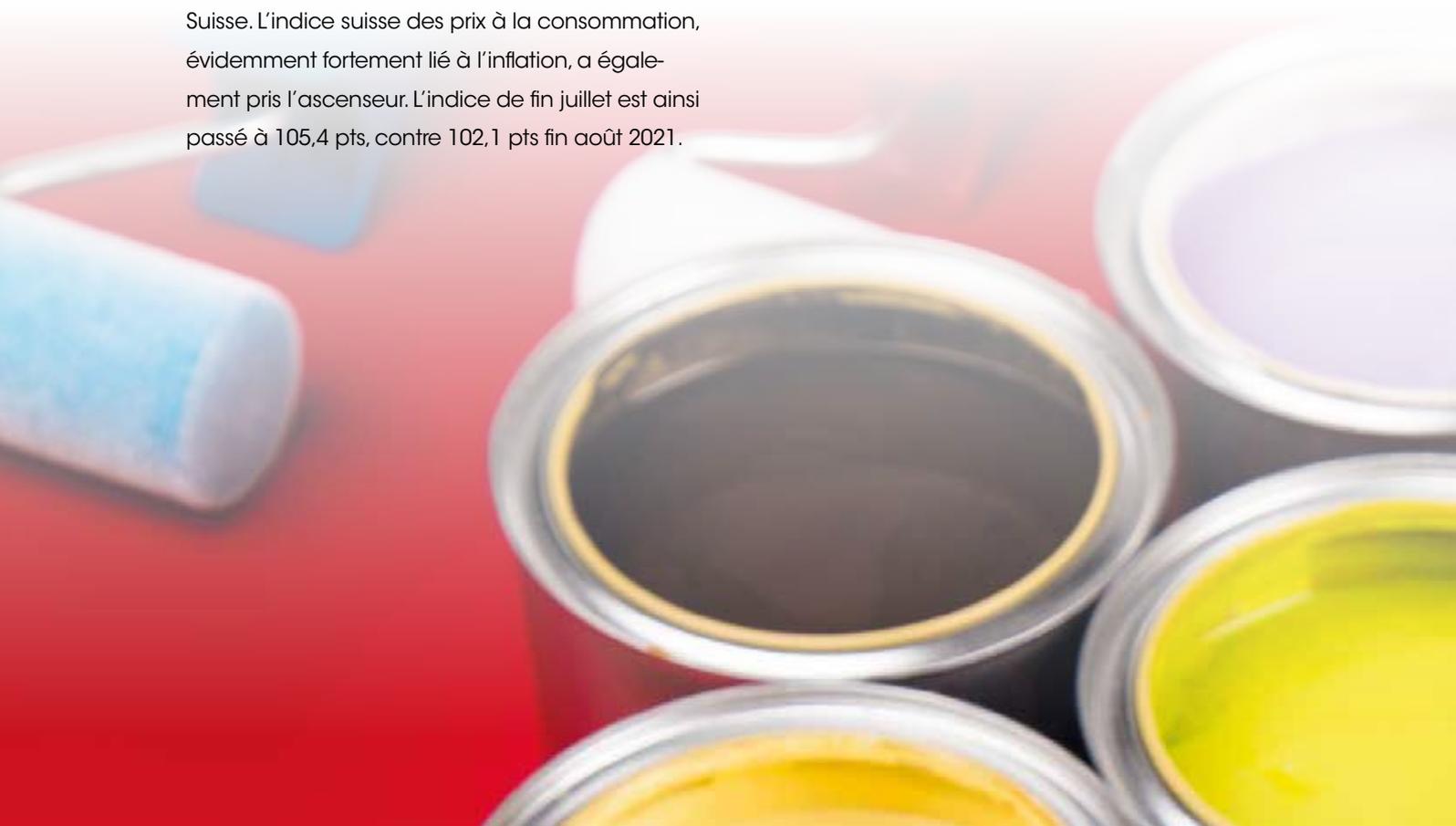
## **SALAIRES**

Conformément à l'alinéa 6 de l'article 60 de la CCT-SOR qui prévoit que les salaires sont adaptés annuellement sur la base de l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation (valeur au 31 août), les salaires réels de tous les travailleurs sont donc restés inchangés, de même que la grille des salaires minimums.

## **2023**

Influencée par les marchés internationaux eux-mêmes conditionnés par le conflit Russo-Ukrainien, l'inflation s'est assez abruptement envolée en Europe, mais est pour l'instant sous contrôle en Suisse. L'indice suisse des prix à la consommation, évidemment fortement lié à l'inflation, a également pris l'ascenseur. L'indice de fin juillet est ainsi passé à 105,4 pts, contre 102,1 pts fin août 2021.

Notre convention prévoit une compensation automatique du renchérissement jusqu'à 1,5 %. Pour le reste, des négociations devront avoir lieu prochainement, mais les discussions seront vives. Nous devrions renouveler la CCT-SOR pour les années futures. Compte tenu du contexte difficile, il y aurait peut-être lieu de prévoir la prolongation de la CCT actuelle. Tout est ouvert, mais il est probable que la compensation intégrale du renchérissement ne sera pas réalisée. À ce jour, cela représenterait une augmentation de 1 franc/heure ou 177,7 francs/mois...



## **LE SYSTÈME D'INFORMATION ALLIANCE CONSTRUCTION (SIAC)**

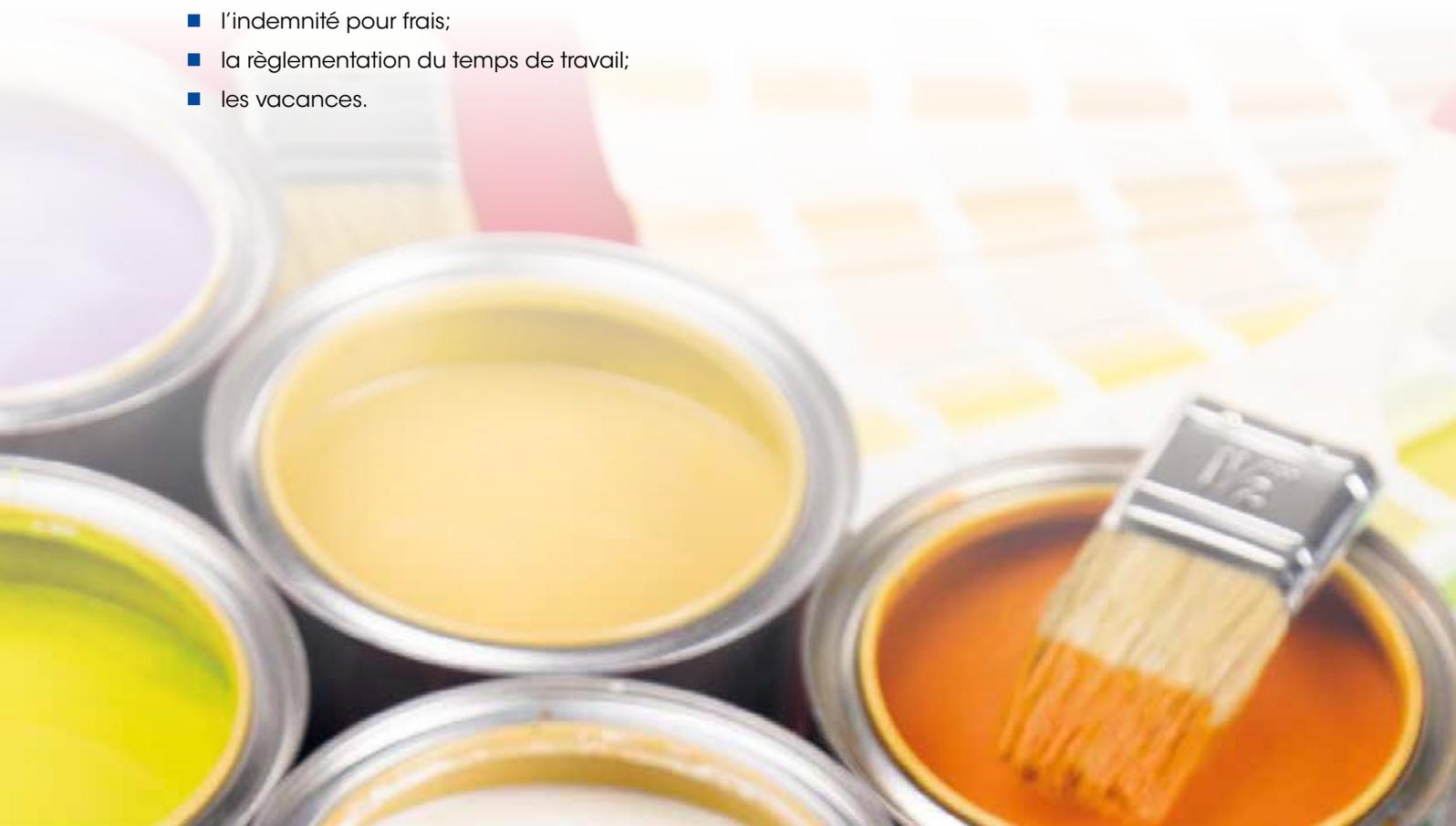
Le second œuvre romand s'est finalement mis d'accord pour adhérer au système d'information SIAC, adopté par l'ensemble des associations suisses du domaine de la construction. C'est une excellente chose que ce système de contrôle avec badge individuel soit unifié pour tous les domaines de la construction et toute la Suisse. Les exigences des associations romandes relatives aux informations que doit contenir le badge (carte professionnelle) sont plus élevées, mais permettront véritablement un contrôle optimal des travailleurs sur les points de contrôle suivants :

- la rémunération minimale y compris les majorations pour heures supplémentaires, travail de nuit, les dimanches et jours fériés ainsi que d'autres majorations selon la CCT applicable;
- le 13<sup>e</sup> salaire;
- l'indemnité pour frais;
- la réglementation du temps de travail;
- les vacances.

Les parties à la CCT-SOR considèrent que des éléments supplémentaires doivent être prévus dans le standard minimum. Il s'agit des points suivants :

- l'affiliation au 1<sup>er</sup> pilier et paiement des charges sociales (carte Pro et Badge genevois);
- l'affiliation au 2<sup>e</sup> pilier selon CCT et paiement des charges sociales (hors FR et JU);
- la conclusion d'une assurance perte de gain maladie selon CCT et paiement des primes;
- le respect des dispositions de la CCRA.

L'intégration au système SIAC de l'ensemble de ces points de contrôle demande encore un important travail de la part des commissions paritaires régionales et romandes, mais il est, à terme, indispensable à l'efficacité des contrôles de chantier.



# RESOR

La Fondation de retraite anticipée des métiers du second œuvre du bâtiment de Suisse occidentale RESOR compte quelque 37 000 assurés pour plus de 4 600 entreprises affiliées et une masse salariale annuelle dépassant 1,6 milliard de francs. Elle s'étend sur tous les cantons romands ainsi que dans le Jura bernois, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et le Tessin. 38 % des entreprises affiliées sont actives dans le domaine de la plâtrerie-peinture.

En 2021, le nombre de départs en retraite anticipée poursuit son ascension. 218 travailleurs ont cessé leur activité lucrative afin de bénéficier d'une rente RESOR. Le constat de cette progression corrobore avec le flux des générations nombreuses arrivant en âge de préretraite.

La Fondation se montre très attentive à cette situation puisqu'une hausse des cotisations a été prévue dans la Convention collective pour la retraite anticipée dans le second œuvre romand (CCRA-SOR). En janvier 2021, avec une hausse à 2,1 % et la prochaine est prévue pour 2023 à 2,2 %.

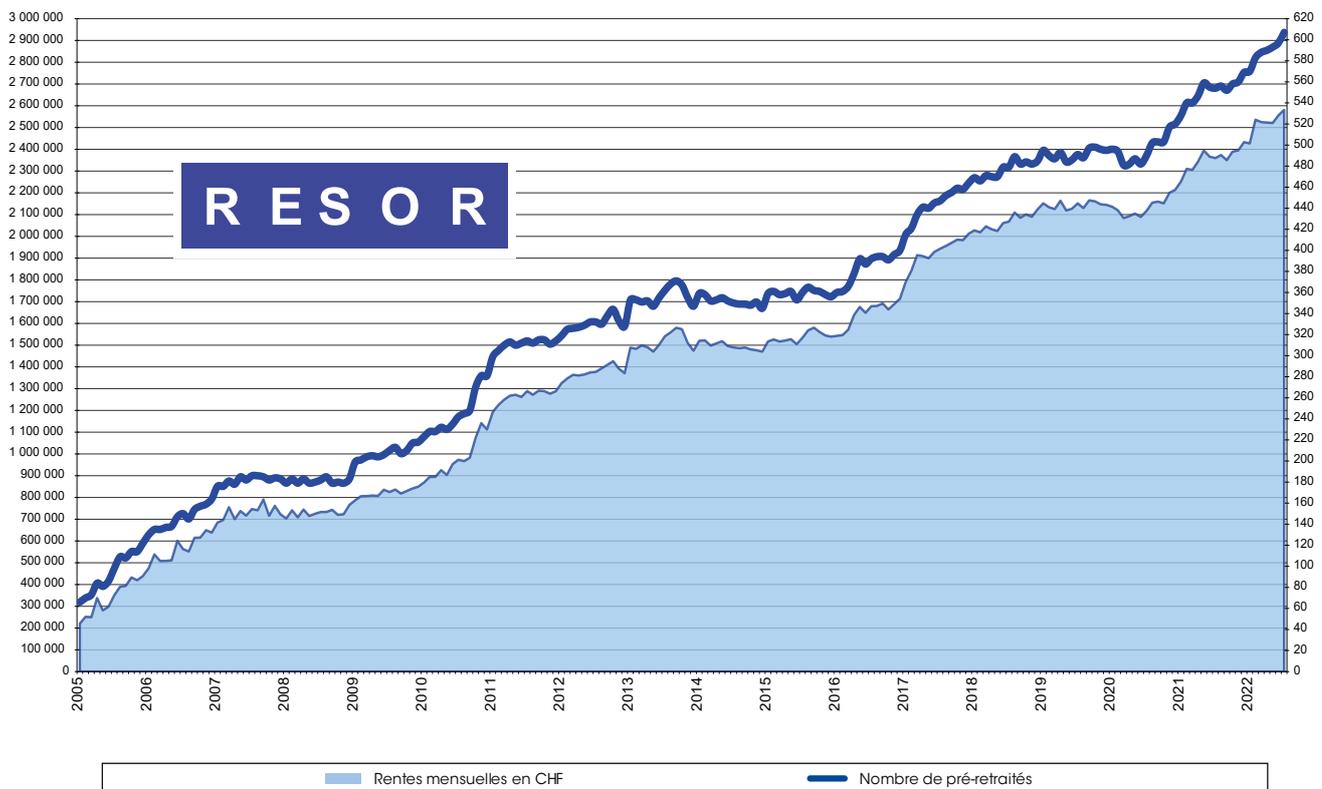
Les cotisations supplémentaires qui ont été encaissées en 2021 s'élèvent à 2 millions de francs. Cette augmentation a permis d'absorber la croissance des nouveaux départs, soit 11 depuis 2020. Cependant, puisque le résultat structurel de l'an dernier était négatif et que la hausse des cotisations a réussi à absorber essentiellement les départs supplémentaires, cela n'a donc pas été suffisant et le résultat structurel de cet exercice est négatif à hauteur de 1,6 million de francs.

Le tableau ci-dessous montre le résultat net de l'activité d'assurance depuis la création de la Fondation.

La croissance des départs en retraite anticipée est évidente et les conséquences qu'elle a pour RESOR également. Les mesures prises ainsi que leurs effets sur le résultat sont aussi bien visibles. La masse salariale déclarée auprès de la Fondation a augmenté de 2,2 %. Quant au nombre d'employeurs affiliés pendant l'année, il a lui également augmenté de 1,02 %. Ces indicateurs nous donnent un résultat favorable pour le secteur du second œuvre romand en 2021.

	31.12 2012	31.12 2013	31.12 2014	31.12 2015	31.12 2016	31.12 2017	31.12 2018	31.12 2019	31.12 2020	31.12 2021	Août 2022
Nombre de préretraités plâtriers-peintres	146	149	147	136	166	190	205	199	182	187	212
Proportion de préretraités plâtriers-peintres	44%	43%	43%	39%	41%	41%	42%	40%	35%	33%	34%

*y compris les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Tessin*



De plus, stimulés par les aides économiques et la reprise post-Covid-19, les marchés financiers ont connu une année record. RESOR comptabilise une performance financière de 9,08 % et permet de clôturer l'exercice comptable de manière positive.

Toutefois, la situation des marchés financiers en 2022 s'annonce mauvaise. Par conséquent, la question relative aux résultats du prochain exercice se pose.

La croissance des départs porte à ce jour le nombre de pensionnés à plus de 600 personnes et le montant des rentes versées mensuellement à 2,5 millions de francs

Le secteur de la plâtrerie-peinture dans son ensemble représentait à la fin 2021 33 % des rentiers de l'institution. Ramené à la Suisse romande, 20,1 % des pensionnés de la Fondation RESOR sont des plâtriers-peintres romands.

En août 2022, le secteur de la plâtrerie-peinture dans son ensemble compte 212 bénéficiaires pour un montant de rentes mensuelles versées de 916388 de francs (34 % du nombre de rentiers). Si l'on observe pour la même période le nombre de préretraités romands de la profession (sans les deux Bâle et le Tessin), on dénombre 130 bénéficiaires, soit 21 % des rentiers, pour des rentes mensuelles à hauteur de 558541 de francs.

## UNE SANTÉ FINANCIÈRE SAIN ET UNE CROISSANCE DES DÉPARTS SUIVIE ATTENTIVEMENT

Les différents signaux suivants témoignent de la bonne santé financière de la Fondation : les fonds libres ayant pu être mis de côté ces dernières années, le taux de couverture se situant à 212,63 %, la constitution entière des capitaux de prévoyance nécessaires pour assumer les pré-

retraites en cours ainsi que la réserve de fluctuation de valeurs. De plus, les partenaires sociaux suivent de manière très attentive l'ascension des départs et agissent progressivement afin de permettre à RESOR de répondre à ses engagements sur le long terme.

Pour plus d'informations : [www.resor.ch](http://www.resor.ch)

Résultat net de l'activité d'assurance





# CAUTION

## POUR QUI ET COMMENT?

L'annexe VI de la convention collective de travail du second œuvre romand contraint toutes les entreprises de plâtrerie-peinture, souhaitant être actives sur territoire romand, à s'acquitter d'une caution de 10 000 francs. Le but de cette caution est de garantir le paiement des contributions professionnelles, des frais d'exécution, d'éventuelles amendes conventionnelles qui pourraient être prononcées à l'encontre d'une entreprise ayant contrevenu aux dispositions de la CCT.



## COMMENT S'ACQUITTER DE CETTE CAUTION?

**Les membres des associations cantonales membres de la FREPP sont directement couverts par cette dernière. Ils n'ont donc aucune démarche à entreprendre. Ils reçoivent automatiquement leur certificat de la part de la FREPP.**

Les autres entreprises sises en Suisse romande doivent, quant à elles, déposer une caution auprès du Centre suisse de gestion des cautions à Pratteln (voir ci-après), que ce soit sous la forme d'une garantie bancaire, d'une police d'assurance ou directement par le versement du montant de 10 000 francs (ou moins si son chiffre d'affaires est inférieur à 20 000 francs par an).

Pour les entreprises étrangères, c'est également le Centre suisse de gestion des cautions à Pratteln qui s'occupe de l'encaissement, et le cas échéant, de la restitution du montant. La caution est obligatoire sur tout le territoire romand couvert par la CCT-SOR depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013. Il faut relever qu'en ce qui concerne la Suisse alémanique, une caution identique est exigée sur tout le territoire couvert par la CCT de la plâtrerie-peinture alémanique. La caution versée auprès du Centre suisse de gestion des cautions est valable pour tout le territoire suisse.

## CENTRE SUISSE DE GESTION DES CAUTIONS (CSGC)

Hardstrasse 1 - 4133 Pratteln

Tél. 061 927 65 52 - Fax 061 927 66 52

E-mail: [info@zkvs.ch](mailto:info@zkvs.ch)

[www.zkvs.ch](http://www.zkvs.ch)

# FREPP INFO

## UN MAGAZINE UNANIMEMENT APPRÉCIÉ

Distribué aujourd'hui à plus de 5000 exemplaires par édition, en particulier à toutes les entreprises de plâtrerie-peinture, mais aussi à tous les bureaux d'architecture, agences immobilières et services cantonaux ou communaux des constructions, le FREPP Info est devenu la référence en termes de magazine professionnel en Suisse romande. Ses lecteurs apprécient unanimement la diversité de son contenu, la qualité des articles techniques réalisés par les deux commissions « peinture » et « plâtre » et des reportages réalisés, le courage des prises de position des présidents, directeur ou secrétaires romands ou cantonaux, et la qualité des photos, de la présentation et du graphisme.

Ce résultat est le fruit du travail concerté des commissions de rédaction, Techno GR et Plâtre qui effectuent, toutes, un travail sérieux, engagé et de grande qualité. Nos remerciements vont à toutes les personnes qui collaborent, de près ou d'un peu plus loin, à la réussite de notre magazine professionnel de la FREPP (voir liste en pages 40 et 41).

Ce rapport est l'occasion de rappeler aux membres que le FREPP Info leur appartient et que toutes propositions d'article sur des réalisations intéressantes, du point de vue technique, historique, symbolique, mais aussi de simples coups de cœur, sont les bienvenues et nous y accorderons toute l'attention voulue. N'hésitez donc pas à appeler la rédaction pour nous faire part de vos suggestions. De même si vous fêtez un anniversaire marquant de votre entreprise, c'est avec plaisir que nous le relèverons dans notre magazine professionnel.

## UNE NOUVEAUTÉ APPRÉCIÉE

Les reportages spécifiques des chantiers font désormais l'objet de tirés à part remis gratuitement à 20 exemplaires à l'entreprise concernée. Sur demande, celle-ci peut obtenir autant d'exemplaires supplémentaires qu'elle souhaite. Cette nouvelle prestation est très appréciée des entreprises et nul doute qu'elle décidera certains patrons hésitants à mettre en avant leurs réalisations.

À l'heure où nous sommes confrontés à la concurrence de pseudo-entreprises réalisant des travaux à l'emporte-pièce, sans garantie ni respect de l'éthique professionnelle, il est extrêmement important de rappeler régulièrement ce que sont des travaux bien réalisés, d'une qualité irréprochable et qui nécessitent un professionnalisme à chaque étape de la réalisation, en bref des travaux de « VRAIS PROS ». Et cette mission, le FREPP Info veut la remplir avec votre indispensable contribution.



# FORMATION DE BASE

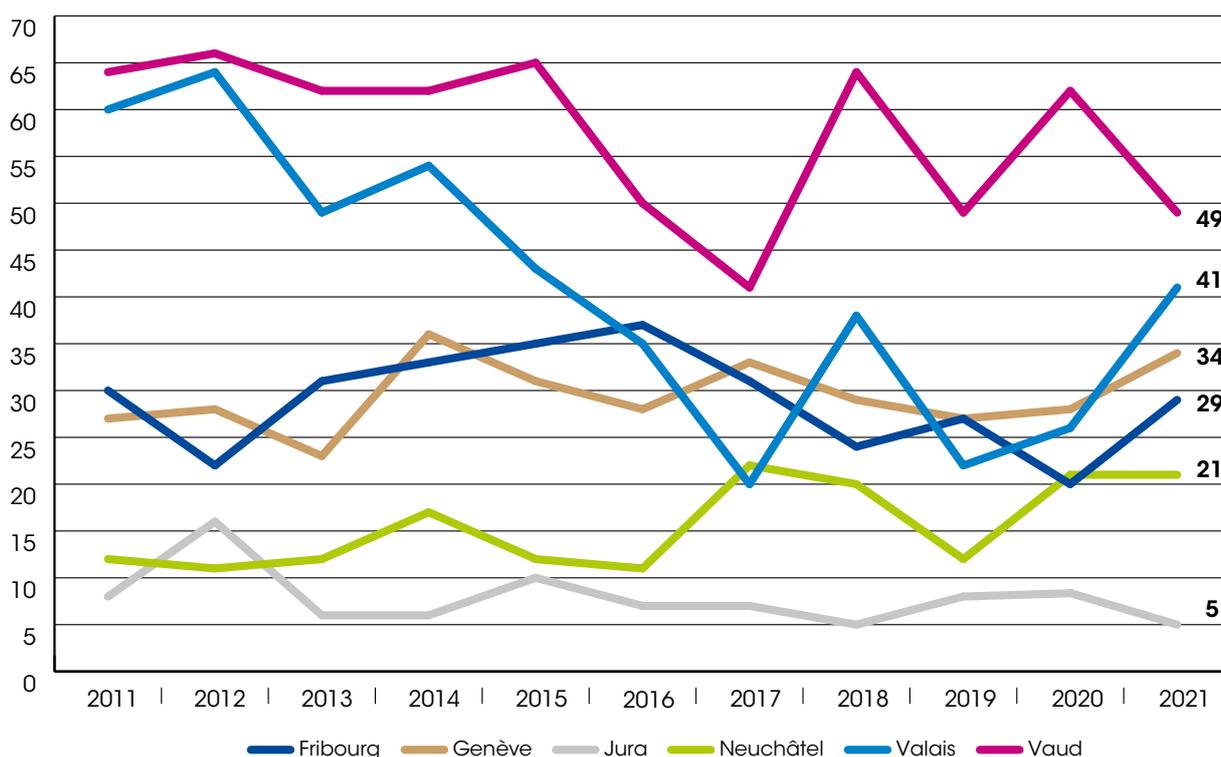
Au chapitre des ordonnances de formation, la collaboration avec les collègues de Suisse alémanique est constructive et porte ses fruits. Un toilettage des ordonnances de formation de peintre et plâtrier est en cours. Celui-ci ne devrait pas apporter de changements fondamentaux, mais les représentants FREPP restent attentifs pour faire en sorte que nos formations soient en phase avec la réalité des professions sur les chantiers. Ce même état d'esprit guide les travaux des responsables de l'élaboration des épreuves d'examens.

En ce qui concerne les supports de cours, après s'être investie pour la formation de peintre, la FREPP, avec le concours des maîtres enseignants, a mis

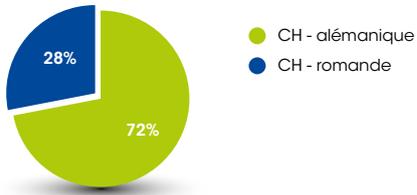
à disposition de ces derniers et des apprentis des classeurs de cours intégrant la matière à enseigner par chapitre pour l'enseignement de la profession de plâtrier. Cet important ouvrage qui comprend plus de 1 000 pages (3 classeurs) a pu être réalisé grâce à la matière fournie par les maîtres, au labeur conséquent de mise en page réalisé par Xavier Saillen et au soutien financier des maisons Rigips et Fixit.

La profession de plâtrier, en désamour auprès des jeunes, méritait de disposer de documents de travail fouillés, complets, et de haute qualité. Maintenant il s'agit, tous les ans, de tenir à jour les différents chapitres afin que ces manuels de formation restent toujours en phase avec l'activité sur les chantiers. >>>

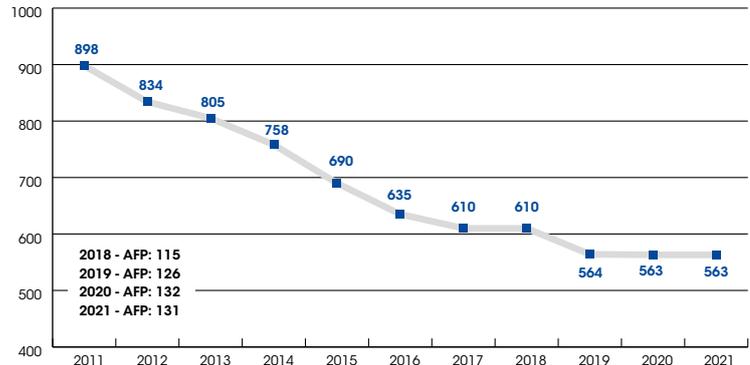
CFC/ AFP de peintres et plâtriers constructeurs à sec délivrés par canton romand



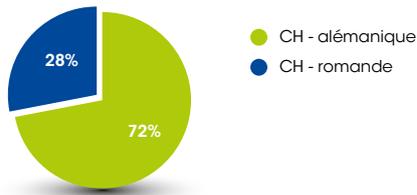
Répartition des apprentis peintres et plâtriers constructeurs à sec en 2021



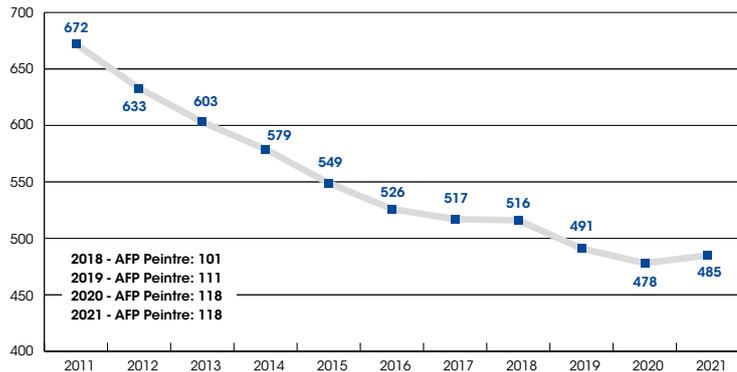
Effectif des apprentis peintres et plâtriers constructeurs à sec en formation en Suisse romande



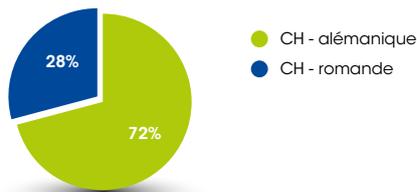
Répartition des apprentis peintres en 2021



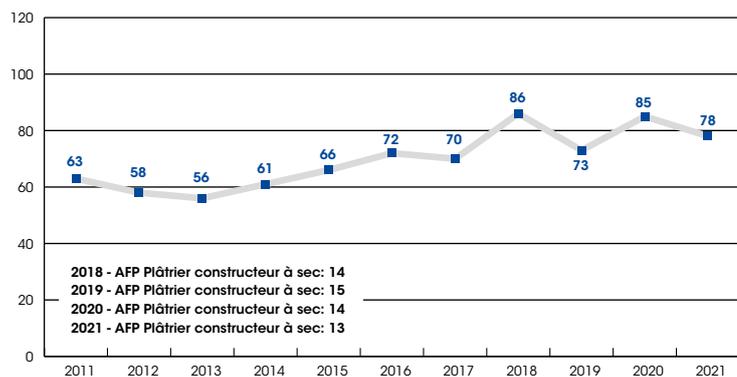
Effectif des apprentis peintres en formation en Suisse romande



Répartition des apprentis plâtriers constructeurs à sec en 2021



Effectif des apprentis plâtriers constructeurs à sec en formation en Suisse romande

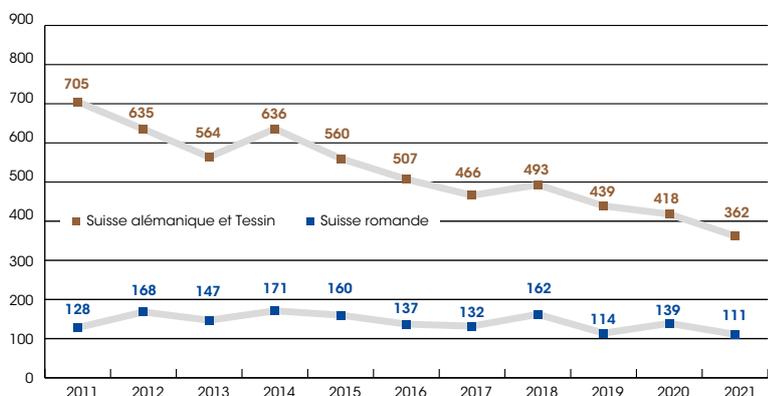


>>> En ce qui concerne le papier peint, nous rappelons que la FREPP, avec le concours de la maison Reichenbach, a également édité voici 2 ans, un nouveau manuel du papier peint, richement échantillonné et qui est d'une belle utilité pour l'enseignement de cette matière, mais également pour la promotion du papier peint qui peine à conquérir des parts de marché.

### EFFECTIFS DES APPRENTIS

Malgré le Covid, on peut dire que les entreprises de plâtrerie-peinture romandes ont continué à former. Pas suffisamment certes, mais enfin il n'y a pas eu de forte chute. Cependant, il serait souhaitable que l'on puisse, ces prochaines années, enregistrer une recrudescence du nombre d'apprentis afin d'assurer la pérennité des professions. Contribuer à la transmission du savoir est une noble tâche dont tout professionnel responsable devrait avoir conscience.

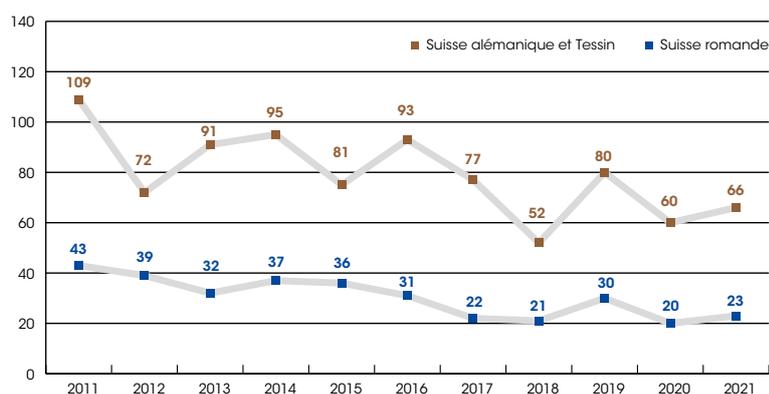
CFC de peintres délivrés



### Nbre de CFC en Suisse

**2019: 553**  
**2020: 557**  
**2021: 473**

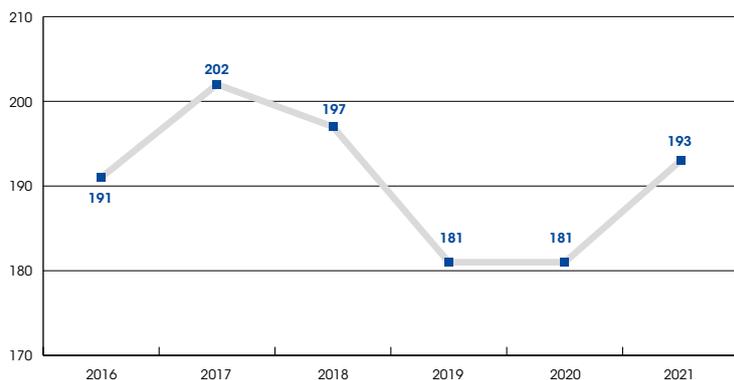
CFC de plâtriers constructeurs à sec délivrés



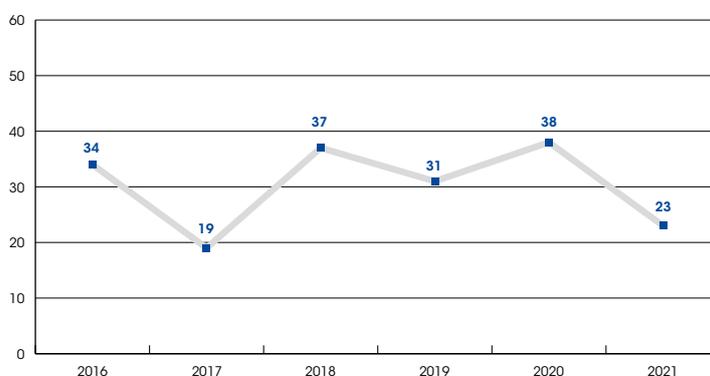
### Nbre de CFC en Suisse

**2019: 110**  
**2020: 80**  
**2021: 89**

Nombre de nouveaux contrats d'apprentissage peintres en Suisse romande (CFC)



Nombre de nouveaux contrats d'apprentissage plâtriers constructeurs à sec en Suisse romande (CFC)



S'agissant de la profession de plâtrier, dont les effectifs sont sérieusement à la peine, la FREPP a proposé aux cantons une révision de la tarification des apprentis plâtriers-constructeurs à sec. Même si la rémunération ne doit pas être la motivation première d'un apprenti, la perspective d'une rémunération quelque peu supérieure pourrait conduire à l'une ou l'autre vocation supplémentaire.

### NOUVELLE CAMPAGNE DE PROMOTION DES PROFESSIONS

Le comité FREPP a décidé de mettre à nouveau sur pied une campagne de promotion des professions en faisant réaliser un film dynamique et attractif ainsi que des capsules à diffuser sur les réseaux sociaux. Cette campagne débutera dès cet automne.

Canton	Emplois en plâtrerie-peinture (+ 1,59% par rapport à 2019)	Apprentis (+0,7% y c. AFP)	Nbre de collaborateurs par apprentis
Fribourg	1500	92	16
Genève	2093	118	18
Neuchâtel	576	69	8
Valais	1685	132	13
Vaud	3171	263	12
<b>Total</b>	2020: 9121 <b>9025</b>	2020: 682 <b>674</b>	2020: 13 <b>13</b> (moyenne)





Le succès rencontré par la première édition de ces championnats ne pouvait que déboucher sur une deuxième édition. Le plaisir éprouvé, tant par les participants à ces joutes, que par le comité d'organisation nous a à nouveau permis d'assister à un concours exceptionnel en février, à l'École de la construction, le Covid ayant eu raison de la Cité des métiers de Genève et du Salon Your Challenge de Martigny.

Les participants à ces joutes et les lauréats sont cités ci-dessous. La FREPP adresse ses félicitations aux vainqueurs, mais aussi ses remerciements et ses encouragements à tous les candidats pour leur engagement et leur passion pour leur métier.

**Mathieu Ecoeur d'Oillon (VD) et David Santos Leitao représenterons la Suisse romande aux prochains SwissSkills qui se dérouleront du 7 au 11 septembre prochain à Berne. Nous vous invitons vivement à aller leur apporter vos encouragements et votre soutien.**

Participants aux Championnats romands à Tolochenaz :

Anthony Moreira - David Santos Leitao - Gadiliny Borges Leal - Osman Mehmedovic - Mathieu Ecoeur - Enis Salahi - Dardan Misini - Dany Moreira Pontes - João Perdo Mendes de Oliveira - Nolann Michaud - Samuel Marquis - Ferhad Saleh - Axel Apothéloz - Dawson Brulhart



# FORMATION SUPÉRIEURE

Mis à part quelques cours qui ont dû être repoussés en raison de la pandémie, la formation supérieure de peintre et de plâtrier s'est déroulée à satisfaction, tant des participants que des organisateurs. Les effectifs sont toujours très réjouissants et nous avons le plaisir de pouvoir compter cette année 2 nouveaux maîtres plâtriers supplémentaires issus de la première volée. Il est encore plus satisfaisant de constater que les candidats pour une nouvelle volée sont déjà dans les starting-blocks. Les sessions de chefs d'équipe, contremaître et maîtrise de peintre sont également bien fréquentées. Les membres des commissions AQ peintre et plâtrier font un excellent travail et nous ne saurions passer ce chapitre sans leur adresser de chaleureux remerciements pour leur engagement,

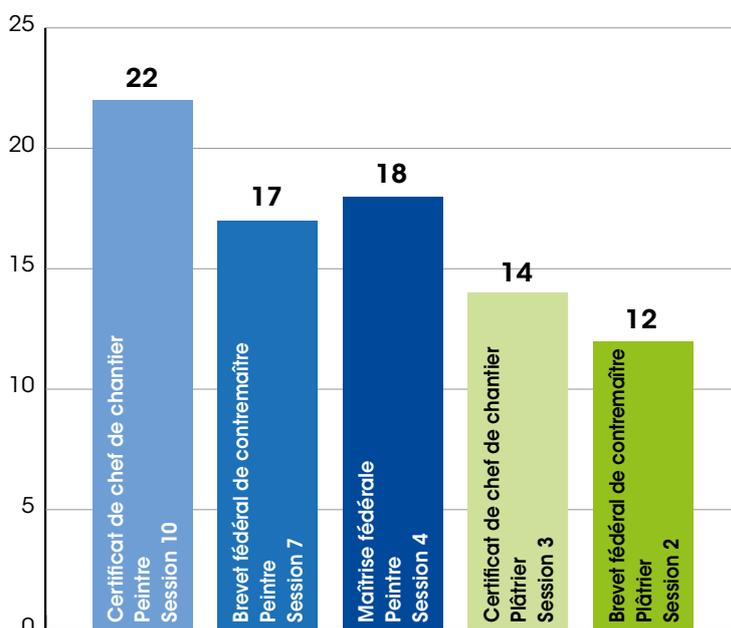
en particulier à leurs présidents Denis Quaglia et Flavio Di Marco pour la peinture et Venance Bonvin pour la plâtrerie, qui a décidé, après avoir mené à bon port cette première volée de maîtres plâtriers, de remettre son mandat. Stéphane Michelet a pris sa succession à bras le corps et œuvre pour poursuivre la formation supérieure de plâtrier avec succès.

Les nouveaux règlements de formation supérieure, peintre et plâtrier ont à nouveau été révisés pour simplifier le déroulement de l'enseignement et regrouper un certain nombre de modules. La nouveauté c'est le retour à des cours préparatoires et un examen final classique pour chaque palier de formation. Prêts à être signés, ils sont en cours de validation au SEFRI.

## FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE:

### Nombre de participants

(au 31 août 2022)



# FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX DIPLÔMÉS



## CHEFS DE CHANTIER PEINTRES (SESSION 9)

Christiano Alves Magales	Chermignon	VS	(janvier 2022)
André Carvalho	Le Lignon	GE	(janvier 2022)
Ivann Ciardo	Grône	VS	(janvier 2022)
David Dinic	Monthey	VS	(janvier 2022)
Daniel Fernandes Sousa	Etoy	VD	(janvier 2022)
Mavrick Silvestri	La Chaux-de-Fonds	NE	(janvier 2022)
Mirco Stoppa	Neuchâtel	NE	(janvier 2022)
Xavier Wannaz	Bex	VS	(janvier 2022)
Miguel Amaral Sanches	Verbier	VS	(mai 2022)
Pascal Leveille	Sciez (France)	France	(mai 2022)
Antoine Raymond	Cossonay-Ville	VD	(mai 2022)
Nelson Ribeiro da Costa	Genève	GE	(mai 2022)

## CONTREMAÎTRES PEINTRES (SESSION 6)

Tiago Marcelo Baptista Da Silva	Neuchâtel	NE	(mai 2022)
Kevin Bircher	Courrendlin	JU	(mai 2022)
Damien Boscaglia	St-Sulpice	NE	(mai 2022)
Maxime Clément	Bulle	FR	(mai 2022)
Valérie Dreyer	Pully	VD	(mai 2022)
Anthony Eremita	Colombier	NE	(mai 2022)
Kevin Frésard	Le Noirmont	JU	(mai 2022)
Michael Lanz	Gollion	VD	(mai 2022)
Elvis Albert Offner	Vauderens	FR	(mai 2022)

## MAÎTRES PEINTRES (SESSION 3)

Viola Stillhard Krasniqi	Sonvilier	BE	(mai 2022)
--------------------------	-----------	----	------------

## CHEFS DE CHANTIER PLÂTRIER CONSTRUCTEURS À SEC (SESSION 2)

Thomas Birdy	Savièse	VS	(mai 2022)
Artur Burac	Genève	GE	(mai 2022)
Emmanuel De Frias	Sion	VS	(mai 2022)
Samuel Ferreira De Oliveira	Sion	VS	(mai 2022)
Ferni Haradini	Saxon	VS	(mai 2022)
Stany Genoud	Savièse	VS	(juin 2022)
Mathieu Loriol	Ardon	VS	(juin 2022)
Benjamin Perrier	Prilly	VD	(juin 2022)
Ardian Zeqiri	Cologny	GE	(juin 2022)

## MAÎTRES PLÂTRIERS (SESSION 1)

Xavier Brochellaz	Saxon	VS	(janvier 2021)
César Roulet	Pampigny	VD	(janvier 2021)

# COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

	2017		2018		2019		2020		2021		2022	
<b>Solvant</b>	<b>kilos</b>	<b>%</b>	<b>kilos</b>	<b>%</b>	<b>kilos</b>	<b>%</b>	<b>kilos</b>	<b>%</b>	<b>kilos</b>	<b>%</b>	<b>kilos</b>	<b>%</b>
Avec	21 366	20%	17 126	24%	13 373	17%	14 690	22%	31 570	19%	23 466	23%
Sans	83 357	80%	54 603	76%	63 870	83%	52 791	78%	132 791	81%	80 006	77%
<b>Total</b>	<b>104 723</b>		<b>71 729</b>		<b>77 243</b>		<b>67 481</b>		<b>164 361</b>		<b>103 472</b>	

## LES ENTREPRISES ROMANDES DE PLÂTRERIE-PEINTURE SONT TOUJOURS PLUS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

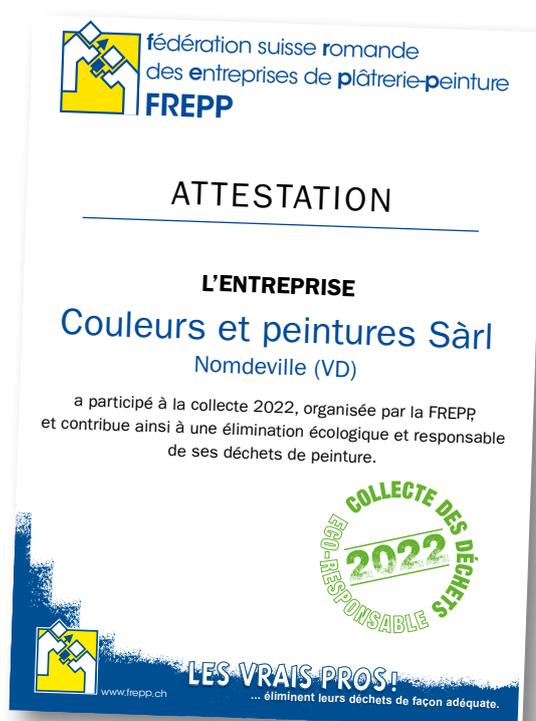
Le recyclage correct des déchets de peinture est devenu la règle dans toutes les entreprises romandes de plâtrerie-peinture, membres de la FREPP. En effet, les quantités livrées et éliminées comme il se doit sont toujours plus importantes et 2021 a battu des records puisque c'est près de 165 tonnes de déchets qui ont été récoltées. Autre aspect réjouissant : les peintures sans solvants représentent une part toujours plus importante, signe que les entreprises, soucieuses de l'environnement, privilégient autant que faire se peut, des produits à base aqueuse plus neutres pour l'environnement.

## MAÎTRES D'ŒUVRE! PRIVILÉGIEZ LES ENTREPRISES EXEMPLAIRES!

Les entreprises participant à la collecte des déchets organisée par la FREPP, et donc respectueuses de l'environnement, se voient remettre une attestation signifiant leur bienveillance envers la nature. Les maîtres d'œuvre sensibles à cette problématique, et les autres également d'ailleurs, devraient exiger cette attestation à toute entreprise à qui ils confient leurs travaux.

## ACTION « COVID » EN FAVEUR DES MEMBRES

Le rabais de 50 % accordé en 2020 et 2021 aux entreprises membres sur leur facture d'élimination de leurs déchets de peinture sera reconduit en 2022. L'objectif visé est double : alléger les charges des entreprises en cette période difficile et encourager ces dernières à l'élimination correcte de leurs déchets.



# FP<sup>3</sup>

## FONDS PROFESSIONNEL ROMAND DE LA PLÂTRERIE-PEINTURE

S'il est un point positif de la loi sur la formation professionnelle de décembre 2002, c'est bien celui d'offrir la possibilité aux organisations professionnelles de lever un fond professionnel auquel toutes les entreprises de la branche ont l'obligation de contribuer. Cela permet la mise en place de nombreuses prestations liées à la formation et au perfectionnement professionnel sans que ce soit toujours les mêmes, à savoir les membres des associations professionnelles, qui soient sollicités.

En ces périodes où nous menons de front la formation de chef de chantier, de contremaître et de maîtrise « peintre » et « plâtrier », les heures de travail consacrées à la mise sur pied de ces programmes de cours et de préparation aux examens sont très nombreuses. Il est donc indispensable de disposer d'un tel fonds afin de pouvoir rémunérer correctement toutes les personnes qui s'engagent pour le développement et la pérennité de nos belles professions.

Toutes les entreprises sollicitées qui ne connaissent pas l'intense travail réalisé et surtout qui n'avaient pas conscience de son coût et du fait qu'il était jusqu'ici intégralement pris en charge par les associations comprennent maintenant mieux la nécessité de contribuer, par le biais du FP<sup>3</sup>, à former tous les jeunes qui s'engagent dans notre branche.

Afin de rétablir une égalité de traitement, la taxe de base minimale a été étendue à toutes les entreprises pour éviter que celles ayant une faible masse salariale paient un montant inférieur aux indépendants sans personnel. Cette modification a fait l'objet d'un nouvel arrêté du Conseil fédéral entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Toutes les informations sur le fonctionnement du fonds FP<sup>3</sup>, son règlement, l'utilisation des ressources et l'arrêté du Conseil fédéral sont consultables sur notre site internet [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch).



# T-SHIRTS



# CHEMISES PLASTIQUES

# PORTE-CLÉS



# POLOS



# SACHETS DE SUCRE

# AUTOCOLLANTS



**FREPP**

fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
www.frepp.ch

# LES VRAIS PROS!

# CAMPAGNE LES VRAIS PROS!

Aujourd'hui, plus que jamais, il est indispensable pour les entreprises de se démarquer des «bricoleurs», des peintres du dimanche (et du samedi), de ceux qui régulièrement contribuent à faire croire que l'on peut s'improviser dans nos professions sans formation ni matériel adéquat.

Nos professions sont exigeantes. On a l'occasion de le découvrir lors de chaque édition du FREPP Info, les connaissances techniques indispensables afin de réaliser un travail irréprochable et durable, dans le respect de l'éthique professionnelle, sont importantes, et surtout, pas du tout maîtrisées par les bricoleurs, barbouillons itinérants et autres «jobbers» qu'on peut dénicher sur des sites tels que «needhelp».

Au secrétariat de la FREPP, on ne compte plus les téléphones de personnes ayant cru bien faire en confiant leurs travaux de peinture à des gens qui sont tout sauf des artisans consciencieux et

qui, au final, sont désemparés lorsque, quelque temps après, les problèmes surviennent.

Nous encourageons donc tous les membres FREPP à s'afficher distinctement en tant que «VRAIS PROS» en faisant usage des vecteurs mis à leur disposition illustrés sur ces pages.



PLAQUETTE

# BÂCHES **ICI** **VOTRE LOGO**



... sont membres des associations cantonales de la FREPP.

# SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'objectif de la Solution de branche romande pour la sécurité au travail dans les entreprises de plâtrerie-peinture est de sensibiliser les entreprises et les travailleurs à différents cas d'accidents qui peuvent survenir dans ces professions plus spécifiquement. Le rappel régulier de porter une attention toute particulière aux accidents les plus fréquents et de signaler des causes d'accidents plus rares, mais non moins graves, problématiques et coûteux, est une des missions de notre solution de branche. En évitant une paperasserie rébarbative et en étant le plus concrets possibles dans nos actions, nous avons convaincu près de 400 entreprises que la solution de branche romande est un instrument adapté pour répondre aux mesures fédérales sur la santé et la sécurité au travail, et est préférable à une fastidieuse solution individuelle. Pour que votre qualité de membre de la solution de branche romande de la plâtrerie-peinture soit toujours reconnue, vous devez, vous ou l'un de vos cadres, avoir fait le cours PERCO et suivi un cours Edex dans un intervalle maximum de 5 ans. La SUVA va mettre l'accent sur le contrôle des entreprises ne répondant pas aux directives CFST en matière de santé et de sécurité au travail. Nous recommandons donc à toutes les entreprises de contrôler la validité de sa qualité de membre PERCO afin de ne pas perdre sa conformité aux dites directives.

Edex 5 à 7 suivis (laisser libre)	
date	
visa	

La participation à un cours Edex prolonge la validité de l'attestation PERCO de 5 ans à partir de la date du cours.

fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
**FREPP**

**ATTESTATION**  
**PERCO**  
Personnel de contact dans l'entreprise en matière  
de santé et sécurité au travail

**CPP** COMMISSION  
**SOR** PROFESSIONNELLE PARITAIRE  
SECOND-ŒUVRE ROMANDE  
DE LA CONSTRUCTION

Des cours PERCO et des cours Edex sont mis sur pied chaque année. Cette année, en raison du Covid, ils ont dû être reportés à l'automne. Pour les nouvelles entreprises pas encore membres de la solution de branche, elles ont la possibilité de s'inscrire pour les formations PERCO qui se déroulent chaque début d'année. Des cours de mise à niveau (Edex) sont également organisés à la même période.

## ATTESTATION PERCO

Les PERCO de chaque entreprise membre de la solution de branche romande de la plâtrerie-peinture se voient délivrer une attestation (voir ci-dessus) confirmant la conformité avec les directives fédérales en matière de sécurité au travail. De plus en plus de maîtres d'œuvre demandent de joindre une copie de ce document lors du retour des cahiers de soumissions. Mais toutes les entreprises membres de la solution de branche romande peuvent spontanément le joindre à chacune de leurs offres. Cela peut favorablement influencer tout maître d'ouvrage sensible aux questions de la sécurité sur les chantiers.

# SUVA

Le nombre d'accidents annoncés, bien que supérieur à 2020 en raison de la reprise économique post-covid, est inférieur aux années d'avant Covid. Autre constat réjouissant, les nouvelles rentes d'invalidité allouées sont en baisse de 70 % par rapport à 2012.

D'une manière générale, les taux de primes nets vont baisser en 2023, essentiellement en raison d'une évolution favorable des nouvelles rentes et une évolution modérée des coûts des prestations. La situation financière des réserves de la branche qui retrouve les chiffres positifs influence également les taux de primes 2023.

Globalement, on peut dire que la majorité des entreprises de la classe 44D verra son taux de prime diminué; aucun changement pour 1/3 des entreprises, essentiellement en plâtrerie, le 10 % restant subira une hausse en fonction du système bonus/malus.

## AAP : NOMBRE D'ENTREPRISES AVEC MODIFICATION DES TAUX DE PRIME AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023

Modification des degrés	Nbre d'entreprises	Parts	Nbre d'entreprises	Parts
+4 et plus	87	1,1%	835	10,9%
+3	278	3,6%		
+2	172	2,3%		
+1	298	3,9%		
Inchangé	2 224	28,9%	2 224	28,9%
-1	3 722	48,5%	4 622	60,2%
-2	690	9,0%		
-3	93	1,2%		
-4 et plus	117	1,5%		
<b>Total</b>	<b>7 681</b>	<b>100%</b>	<b>7 681</b>	<b>100%</b>

## LA SUVA C'EST :

- 4,3 milliards de prestations servies
- 4,3 milliards de cotisations perçues
- 4370 collaborateurs
- 130 660 entreprises affiliées
- 2 047 500 assurés
- 406 300 cas d'accidents enregistrés

## AAP : TAUX DE BASE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023 DE LA CLASSE 44D

Collectif	Genre d'entreprise	Nombre d'entreprise (année préc.)	Masse salariale 2019 en 1000 francs	Taux de base				Modification des taux de prime 2020-2021
				2021		2022		
				Degré	(%) net/brut	Degré	(%) net/brut	
44D		7 681 7 609	2 558 193					
A0	Entreprise de peinture	4 741 4 708	1 415 542	<b>100</b>	<b>2,5050 / 2,4800</b>	99	2,3860 / 2,3621	<b>- 0,119 %</b>
AR	Restauration d'œuvre d'art	44 48	4 748	<b>89</b>	<b>1,4640 / 1,4494</b>	87	1,3280 / 1,3147	<b>- 0,136%</b>
B0	Entreprise de plâtrerie	2 896 2 853	1 137 903	<b>115</b>	<b>5,2100 / 5,1579</b>	115	5,2100 / 5,1579	<b>inchangé</b>

# ASSOCIATIONS ÉCONOMIQUES

## **CONSTRUCTIONSUISSE**

### **CONSTRUCTIONROMANDE**

Construction romande s'est fixé 10 domaines d'action essentiels pour un bon fonctionnement de notre secteur économique :

- 1) Aménagement du territoire
- 2) Infrastructures et mobilité
- 3) Efficience énergétique
- 4) Marchés publics
- 5) Politique de la concurrence et activités de la Commission de la concurrence (COMCO)
- 6) Main-d'œuvre étrangère et relations avec l'Union européenne
- 7) Main-d'œuvre
- 8) Faillites en série
- 9) Travail au noir
- 10) Conventions collectives de travail

Une veille législative, des interventions directes aux élus concernés, des rapports explicatifs pour tous les élus nationaux sont autant d'éléments essentiels pour lesquels cette faïtière romande de la construction est active.

Nos organisations faïtières, ont, comme beaucoup, été largement sollicitées durant la période Covid La FREPP, pour avoir été associées à leurs travaux et consultations, tient à souligner leur engagement pour la défense de la place économique suisse et l'indispensable pression pour la poursuite des activités. Si ce n'avait été le cas, nous n'en serions pas à un retour à la croissance quasi immédiat suite au retour à la (presque) normale.

**bauenschweiz**  
**construction suisse**  
**costruzione svizzera**



### **UNION SUISSE DES ARTS ET MÉTIERS (USAM)**

L'USAM est l'association faîtière des 500 000 PME de Suisse et joue évidemment un rôle essentiel en matière de défense des intérêts des entreprises et de mise en place de conditions favorables permettant aux entreprises de bien fonctionner, d'être performantes et de se développer. L'USAM s'est montrée très active dans de nombreux dossiers et a exercé toute son influence au Parlement fédéral, avant les votes importants pour nos PME, et lors des campagnes de votation dont elle a pour beaucoup, assuré la coordination et le bon déroulement.

Si les associations professionnelles sont primordiales pour assurer la défense d'une profession, la formation de base et supérieure, le soutien aux entreprises pour l'application de diverses normes, la négociation des conditions de travail de la branche, une organisation faîtière joue également un rôle essentiel lorsqu'il s'agit pour les milieux économiques de faire entendre leur point de vue sur les nouvelles législations devant réguler le marché.

**sgv**  **usam**

### **UNION PATRONALE SUISSE (UPS)**

L'Union patronale Suisse, est comme son nom l'indique, spécialisée dans la défense des employeurs. Elle œuvre pour faire en sorte que les conditions de travail de l'ensemble de l'économie suisse soient adaptées aux besoins et permettent aux entreprises d'évoluer sereinement dans un marché hautement concurrentiel. Les dossiers qui occupent actuellement cette organisation sont notamment la réforme de la prévoyance professionnelle, tant du 1<sup>er</sup> que du 2<sup>e</sup> pilier. Si les deux sont étroitement liés, l'option de les traiter séparément paraît judicieuse. Après l'échec du dernier projet devant le peuple suisse, il est essentiel qu'AVS 21 soit acceptée le 25 septembre afin de jeter les bases d'une révision du 2<sup>e</sup> pilier. La pérennité de notre système de prévoyance professionnelle est en jeu.



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND  
UNION PATRONALE SUISSE  
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

## Magnum-Partenaires



AKZO NOBEL COATINGS AG  
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station  
www.sikkens-center.ch



KNUCHEL FARBEN SA  
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach  
www.colorama.swiss



KNAUF SA  
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL  
www.knauf.ch



BOSSHARD + CO. AG  
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang  
www.bosshard-farben.ch



RUPF + CO. AG  
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg  
www.ruco.ch



STO AG  
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt  
www.stoag.ch



CAPAROL FARBEN AG  
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon  
www.caparol.ch



SAINT-GOBAIN WEBER AG  
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil  
www.weber-marmoran.ch



KARL BUBENHOFER SA  
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau  
www.kabe-peintures.ch



SOCOL SA  
Rue du Lac 24, 1020 Renens  
www.socol.ch

## Medium-Partenaires



ALFONS HOPHAN AG  
www.hola.ch



DOLD AG  
www.dold.ch



PEKA Pinselfabrik AG  
www.peka.ch



GREUTOL SA  
www.greutol.ch



VERNIS CLAESSENS SA  
www.claessens.ch

## Basic-Partenaires

PERMAPACK AG  
www.permapack.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG  
www.storch.ch

TOUPRET SUISSE SA  
www.toupretpro.ch

SAX-FARBEN AG  
www.sax-farben.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG  
www.festool.ch

LANIT SA  
www.lanit.ch



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficace et orientée sur le but. La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement!

[www.groupe-de-sponsors.ch](http://www.groupe-de-sponsors.ch)

# FOURNISSEURS PARTENAIRES

La cordiale collaboration entre la FREPP et ses membres et les fournisseurs partenaires est un exemple dans le domaine. Il faut louer l'esprit constructif de nos partenaires qui ont compris que l'avenir du métier passe absolument par une formation professionnelle supérieure d'un excellent niveau. Des matériaux de qualité ne sont pas mis en évidence s'ils ne sont pas mis en œuvre par des artisans qualifiés et compétents. De même, un excellent artisan ne peut pas fournir un travail de qualité si les produits qu'il met en œuvre ne répondent pas à certaines exigences.

D'où une excellente collaboration et un soutien financier appréciable des fournisseurs pour toutes les activités de formation supérieure et pour l'édition de matériel de formation.

Merci à tous les partenaires pour leur collaboration tout au long de l'année et pour leur indispensable soutien financier. Les membres sont invités à leur montrer leur reconnaissance par des relations commerciales régulières.



**Rigips**  
SAINT-GOBAIN

**FIXKIT**<sup>®</sup>

**HGC** 



REICHENBACH SA

**ISOVER**  
SAINT-GOBAIN

# REMERCIEMENTS

Notre fédération ne pourrait être aussi performante et active sans le soutien et le travail de nombreuses personnes qui contribuent à son bon fonctionnement. Ce rapport est l'occasion de témoigner toute notre reconnaissance et de dire un grand merci pour leur engagement :

- aux membres du comité central romand et à leur président pour leur contribution à la prise de décisions favorables à une saine et dynamique évolution de la FREPP;
- aux membres des différentes commissions et groupes de travail pour leur implication dans les différentes commissions, notamment de formation et de perfectionnement;
- aux enseignants aux cours théoriques, aux cours pratiques, aux cours de formation professionnelle supérieure, ainsi qu'à l'École de la Construction
- aux membres de la commission des championnats romands pour leur implication et le partage de leur enthousiasme;
- aux membres pour leur participation aux différentes activités et prestations;
- au team FREPP enfin, Romy Hintz, Xavier Saillen, Francine Clavien ainsi qu'à la nouvelle chargée de communication, Adrienne Mauris, pour leur travail assidu, toujours très engagés et mus d'une volonté farouche d'aller de l'avant et de faire de la FREPP une organisation appréciée de ses membres.

# MERCI PRÉSIDENT

Notre cher président André Buache met un terme à son mandat lors de l'Assemblée des délégués de 2022.

Successeur de Jacques-Roland Coudray, André a poursuivi l'œuvre de son prédécesseur et contribué à faire de la FREPP une organisation dynamique, indépendante et performante dans sa volonté de servir de la meilleure façon qu'il soit les entreprises romandes de plâtrerie-peinture, soit :

- en renforçant l'offre de formation professionnelle supérieure avec des sessions démarrant chaque année pour les peintres;
- en contribuant à relancer avec succès la formation supérieure de plâtrier et en pérennisant son offre;
- en décidant que la FREPP devait, pour son développement, prendre son indépendance;
- en convainquant le comité de faire l'acquisition des bureaux sis à la rue de la Dent-Blanche 8 à Sion;
- en faisant reconnaître la FREPP comme association faîtière nationale, tant auprès de sa sœur l'ASEPP que des organisations faîtières de l'économie que sont l'USAM, ConstructionRomande(-Suisse) et l'Union patronale Suisse ou de l'administration fédérale (SECO et SEFRI);

- en participant au regroupement du second œuvre romand sous la bannière de la CCT romande du second œuvre, la plus importante CCT interprofessionnelle de Suisse qui régit les conditions de travail de plus de 25000 travailleurs et travailleuses et 6000 entreprises de Suisse romande et qui a mis en place la caisse de retraite anticipée RESOR pour laquelle les intérêts d'adhésion se sont manifestés des quatre coins de la Suisse.

André Buache a conduit son comité, son directeur, ainsi que tous les collaborateurs(-trices) de la FREPP d'une main de maître, à un rythme décidé et dans une voie de nécessaire développement, la voie du succès.

Bravo et merci! Merci beaucoup André pour tout ce que tu auras apporté à ta fédération et aux professions de peintre et de plâtrier, merci pour ton dévouement, ton inlassable travail et, en un mot, pour l'ensemble de ton œuvre au service des organisations et métiers qui te sont chers et que tu as servis de façon remarquable.

Et tu n'auras pas seulement été un président exceptionnel, mais un véritable ami avec qui nous avons partagé au sein du comité romand, des moments de convivialité et d'amitié inoubliables.

Belle retraite professionnelle, cher André.  
Pour le comité FREPP,  
Olivier Berchten, vice-président

# COMMISSIONS

## COMMISSION SUISSE POUR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET LA QUALITÉ - DÉLÉGUÉS FREPP

- Gérard Anzenberger Réchy
- Mario Manzini Sainte-Croix

## COMMISSION SUISSE DE SURVEILLANCE DES CIE - DÉLÉGUÉS FREPP

- Jean-Michel Chabloz Meyrin
- Mario Manzini Sainte-Croix
- Thomas Hilger Lausanne
- Daniel Matthey Colombier

## RÉDACTION «FREPP INFO»

- André Buache (Prés.) Corcelles-près-Payerne
- Olivier Berchten Veyrier
- Pierre-Yves Correvon Gimel
- Pierre-Joseph Filippini Sion

## PROMOTION PROFESSIONNELLE

- Damien Boscaglia St-Sulpice (NE)
- Gianluca Caragnano Carouge
- André Guggiari Fribourg
- Stéphane Michelet Conthey
- Florent Treboux Bassins

## COMMISSION AQ PLÂTRIER FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

- Stéphane Michelet (Prés.) Conthey
- Cyril Bernasconi Courtételle
- Luis Paulo De Sousa Bernex
- Loïc Gurtner Boulens
- Stéphane Locatelli Carouge
- Mario Manzini Sainte-Croix
- Claudio Muscianesi Verbier
- Olivier Roy Montagny-près-Yverdon
- Christophe Sauteur La Tour-de-Trême
- Valentin Schmid Ballens

## COMMISSION AQ PEINTRE FORMATION PROFESSIONNELLE SUPÉRIEURE

- Denis Quaglia (co-Prés.) Vouvry
- Flavio Di Marco (co-Prés.) Marin
- Nicolas Clément Praroman-Le Mouret
- Olivier Deagostini Colombier
- Thierry Délèze Saillon
- Pascal Dubugnon Burtigny
- Florian Lovey Orsières
- Samuel Liniger Fenil-sur-Corsier
- Daniel Malherbe Le Mont-sur-Lausanne
- Renato Mandola Carouge
- Baptiste Monnard Fenil-sur-Corsier
- Steven Mottaz Puidoux
- Sylvie Racine Boveresse
- Jean-Michel Savioz Sion
- Yannick Seramondi Versoix

## COMMISSION INTERCANTONALE EFA

- Daniel Matthey (Prés.) Colombier
- Gérard Anzenberger Réchy
- Stéphane Brosy Delémont
- Jean-Michel Chabloz Meyrin
- Carmine Ciaramella Lussery-Villars
- Conrad Glauser Moutier
- Jean-Marc Jaquier Gland
- Stéphane Locatelli Carouge
- Claudio Muscianesi Verbier
- Gilles Perseghini Estavayer-le-Lac
- Pierre Righini Lausanne

## COMMISSION DE RELECTURE EFA

- Gérard Anzenberger Réchy
- Venance Bonvin Lens
- Claude Chollet Petit-Lancy
- Marc Droz Chézard-St-Martin
- Alexandre Dumas Le Châtelard
- André Dutoit L'Isle
- Renato Mandola Carouge
- Daniel Matthey Colombier

### COMMISSION INTERCANTONALE DES CIE

- Mario Manzini (Prés.) Sainte-Croix
- Gérard Anzenberger Réchy
- Jean-Michel Chabloz Meyrin
- Thomas Hilger Lausanne
- Stéphane Locatelli Carouge
- Daniel Matthey Colombier
- Claudio Muscianesi Verbier
- Axel Perseghini Morens
- Gilles Perseghini Estavayer-le-Lac
- Pierre Righini Lausanne
- Philippe Voisard Le Locle

### COMMISSION DES CHAMPIONNATS ROMANDS

- Thomas Hilger (Prés.) Lausanne
- Serge Berclaz Bavois
- Flavio Di Marco Marin
- Stéphane Locatelli Carouge
- Charly Marty Vouvry
- Mario Manzini Ste-Croix
- Stéphane Michelet Conthey
- Thomas Orth Châtelaine
- Sylvie Racine Boveresse

### GROUPE DE SOUTIEN À LA SOLUTION DE BRANCHE ROMANDE DE LA PLÂTRERIE-PEINTURE

- Romy Hintz FREPP Sion
- Laurent Derivaz FREPP Fribourg
- Luc-Francis Martignier FREPP Tolochenaz
- Antonio Martino FREPP Bösinggen
- Amalia Massy FREPP Sion
- Laetitia Piergiovanni FREPP Hauterive
- Bernard Tissières SCIV Sion
- Kathrin Ackermann SYNA Olten
- J. Ernesto Suarez SYNA Villars-sur-Glâne
- Armand Jaquier UNIA Fribourg
- Christine Michel UNIA Berne

### COMMISSION PATRONALE DE NÉGOCIATION

#### CCT-SOR

- Pascal Schwab (Prés.) Prêles
- Fabrice Beynon Courgenay
- André Buache Corcelles-près-Payerne
- Marcel Delasoie Sion
- Laurent Derivaz Fribourg
- Stéphane Ducommun La Chaux-de-Fonds
- Bernard Erny Carouge
- Florian Lovey Orsières
- Michel Monti Prilly
- Pascal Sallin Villaz-St-Pierre
- Fernand Sauthier Arzier
- Bastien Sauve Renens

### UNION DES ASSOCIATIONS PATRONALES – UAP-SOR

#### Secrétariat

- Marcel Delasoie FREPP Sion
- Romy Hintz FREPP Sion

### COMITÉ CPP-SOR

#### Délégation patronale

- André Buache FREPP Corcelles-près-Payerne
- André Guggiari FREPP Fribourg
- Marcel Delasoie FREPP Sion
- Florian Lovey FREPP Orsières
- Bernard Erny SO-GE Genève
- Stéphane Ducommun FRECEM La Chaux-de-Fonds
- Pascal Schwab FRECEM Prêles

#### Délégation syndicale

- Kathrin Ackermann SYNA (Prés.) Olten
- José Engenheiro SYNA Genève
- Thierry Lambelet SYNA Lausanne
- Serge Aymon UNIA Ayent
- Aldo Ferrari UNIA Berne
- Armand Jaquier UNIA Fribourg

#### Secrétariat

- Daniel Bornozy FRECEM Le Mont-sur-Lausanne
- Claire Vulliamy FRECEM Le Mont-sur-Lausanne



# EN VENTE

## OUVRAGES EN VENTE AUPRÈS DU SECRÉTARIAT DE LA FREPP

	<i>Prix membre</i>
Technique de décoration à l'ancienne	55.00
Manuel du papier peint (édition 2020)	52.00
Manuel du papier peint (édition 2020) prix membre et formation)	37.00
Abécédaire des papiers peints (édition 2007)	25.00
Dénomination d'éléments de construction	15.00
Technologie peinture Tome I	20.00
Fiche technique CAN Qualités des surfaces	10.00
Séries de prix en version informatique (peinture, plâtrerie et isolation périphérique) à commander sous <a href="http://www.frepp.ch">www.frepp.ch</a>	100.00

## EN VENTE AUPRÈS DE VOTRE SECRÉTARIAT CANTONAL

Série de prix en version papier (peinture, plâtrerie, isolation périphérique) la pièce	80.00
les 3	200.00
Dossier de formation pour les apprentis (A voir auprès des cantons)	

*Tous ces prix s'entendent hors taxes sans frais de port.*

# TEAM



**MARCEL DELASOIE**

Directeur

Tél. : 027 322 52 62  
Fax : 027 322 24 84  
E-mail : marcel.delasoie@frepp.ch

**ROMY HINTZ**

Adjointe de direction



Tél. : 027 322 52 64  
Fax : 027 322 24 84  
E-mail : romy.hintz@frepp.ch



**XAVIER SAILLEN**

Responsable FREPP Info et formation

Tél. : 027 322 52 66  
Fax : 027 322 24 84  
E-mail : xavier.saillen@frepp.ch

**ADRIENNE MAURIS**

Chargée de communication



Tél. : 027 322 52 65  
Fax : 027 322 24 84  
E-mail : adrienne.mauris@frepp.ch



**FRANCINE CLAVIEN ALBRECHT**

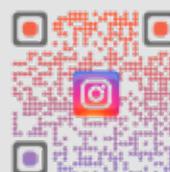
Collaboratrice

Tél. : 027 322 52 60  
Fax : 027 322 24 84  
E-mail : francine.clavien@frepp.ch

# SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX



Facebook :  
@FREPPInfo



Instagram  
@ Les\_Vrais\_Pro



YouTube  
@FREPP Les Vrais Pros

## **FREPP**

Rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion

Tél. : 027 322 52 60

E-mail : info@frepp.ch

# LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FREPP



## **Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture**

c/o Union patronale du canton de Fribourg  
Rue de l'Hôpital 15 • CP 1552 • 1701 Fribourg  
Tél. secrétariat: 026 350 33 00  
l.derivaz@unionpatronale.ch • www.afmmp.ch  
Président: André Guggiari  
Secrétaire patronal: Laurent Derivaz



**GYPSERIE PEINTURE GENÈVE**

## **Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève**

c/o FER Genève  
Rue de St-Jean 98 • CP 5278 • 1211 Genève 11  
Tél. secrétariat: 058 715 32 11  
gpg@fer-ge.ch • www.gpg.ch  
Président: Olivier Berchten  
Secrétaire patronale: Nathalie Bloch



## **Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture**

Rouges-Terres 61 • 2068 Hauterive  
Tél. secrétariat: 079 850 36 02  
info@anepp.ch • www.anepp.ch  
Président: Flavio Di Marco  
Secrétaire patronale: Laetitia Piergiovanni



## **Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres**

c/o Bureau des Métiers  
Rue de la Dixence 20 • CP 141 • 1950 Sion  
Tél. secrétariat: 027 327 51 41  
amalia.massy@bureaudesmetiers.ch • www.avmmp.ch  
Président: Florian Lovey  
Secrétaire patronale: Amalia Massy

## **entrepreneurs!** fédération vaudoise

### **Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture**

c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs  
Route Ignace Paderewski 2 • CP • 1131 Tolochenaz  
Tél. secrétariat: 021 632 12 10  
SecretariatsPatronaux@fve.ch • www.gvepp.ch  
Président: Baptiste Monnard  
Secrétaire patronal: Luc-Francis Martignier

# COMITÉ

## **COMITÉ FREPP (2018-2022)**

**Président** : **André Buache**

### **FRIBOURG**

Président : André Guggiari  
Secrétaire : Laurent Derivaz

### **GENÈVE**

Président : Olivier Berchten  
(*vice-président FREPP*)  
Membre : Gjavit Halili  
Secrétaire : Nathalie Bloch

### **NEUCHÂTEL**

Président : Flavio Di Marco  
Secrétaire : Laetitia Piergiovanni

### **VALAIS**

Président : Florian Lovey  
Secrétaire : Amalia Massy

### **VAUD**

Président : Baptiste Monnard  
Secrétaire : Luc-Francis Martignier

### **SECRETARIAT**

Directeur : Marcel Delasoie  
Adj. de direction : Romy Hintz

Rapport présenté lors de l'Assemblée des délégués du 26 août 2022

Papier certifié FSC imprimé en  
**romandie**



Fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
**FREPP**

Rue de la Dent-Blanche 8  
1950 Sion

[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)



**LES VRAIS PROS!**